

2018

Rapport d'activité



La Solidarité en Actions

retrouvez-nous sur www.adalea.fr



Sommaire

Rapport moral.....	4
L'année 2018 en chiffres.....	5
Notre organisation.....	6
Pôle Accueil Écoute et Veille Sociale.....	7
Pôle Logement Hébergement.....	16
Pôle Emploi Formation.....	30
Pôle Ateliers d'Insertion.....	38
Pôle Ressources.....	42
Rapport financier.....	48
Rapport d'orientation.....	56
Annexes.....	57



Rapport moral



2018, une année de mobilisation et de coopération, c'est avec ces deux mots d'action que je vais illustrer le rapport moral d'ADALEA.

Premièrement, la mobilisation de toutes et tous au sein de l'association pour répondre aux besoins croissants des publics que nous accueillons, mais aussi pour se soutenir et agir collectivement dans des périodes d'activités fortes.

Je remercie l'ensemble des actrices. acteurs de l'association, notamment les salarié.e.s, dont l'encadrement, mais aussi les administrateurs.rices et bénévoles qui se sont mobilisés sur toute cette année.

Parlant de mobilisation, je n'oublie pas celle qui s'est traduite sous une autre forme, fin 2018, entre autre sur des ronds-points. Elle a été l'expression d'un mal-être social et sociétal qui doit nous interroger, mais pas nous diviser. Ce mal-être bien entendu est en relation directe avec les actions que nous menons en direction des personnes en difficultés.

Deuxièmement, la coopération que nous percevons de plus en plus nécessaire, avec le choix d'ADALEA de favoriser l'intérêt général en faisant alliance pour construire et agir avec les partenaires qui le souhaitent en faveur et en proximité des plus fragilisés.

« Les coopérations nous font grandir et nous rassemblent en créant une forme d'intelligence collective mise au service d'un public, d'un projet et d'un territoire commun. »

Ces coopérations se sont traduites en 2018 pour ADALEA, dans l'action sur les différents pôles, par des réponses communes avec d'autres associations, pour répondre à des marchés publics, des appels à projets ou tout simplement pour mutualiser nos compétences sur de l'innovation et expérimenter.

Ces coopérations ne se résument donc pas à une incitation à proposer ensemble un projet, il s'agit de le faire vivre au quotidien dans la durée.

Coopérer c'est aussi faire des choix, comme celui d'arrêter, en octobre 2018, le chantier extérieur des détenus sur lequel nous étions engagés depuis de très nombreuses années avec les services pénitentiaires. Un arrêt pour mieux repartir, c'est le souhait que nous formulons.

« Ainsi, guidés par notre projet associatif, nous poursuivrons en 2019 notre chemin de solidarité, celui que nous avons entamé il y a déjà 40 ans. »

Pierre GRELLARD, Président ■

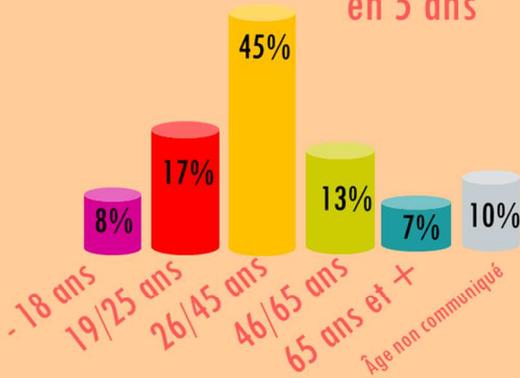
2018 EN CHIFFRES

7 788

Personnes accompagnées
en 2018 par l'association

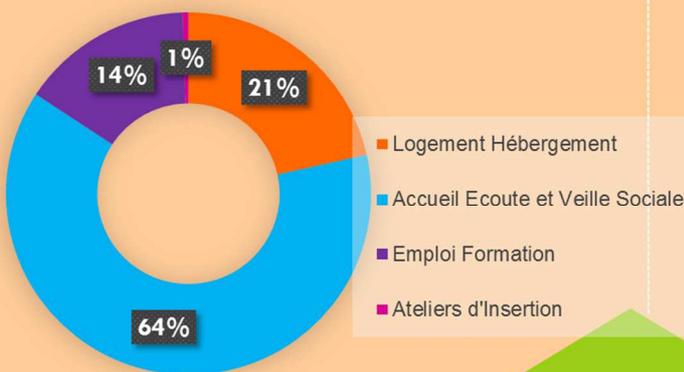


+22%
Pers. accompagnées
en 5 ans



48% Pers. seules | 57% hommes | 26% Sans ressources

Répartition des publics par pôle d'activité



114

salarié.e.s
(au 31/12/2018)

76 Permanent.e.s
26 en Durée déterminée
12 en insertion

4 Volontaires sur 3 missions de Service civique
(sur l'année 2018)

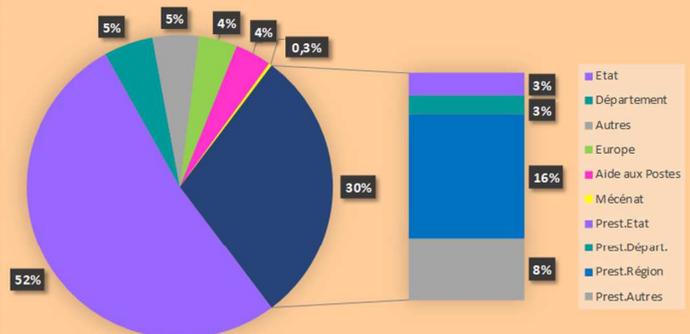
25 stagiaires
(sur l'année 2018)

39

ans d'activité

33 Bénévoles | 11 Administrateurs.rices
22 bénévoles d'action

6 millions € de budget annuel
dont 3,8 millions en dépenses de personnel

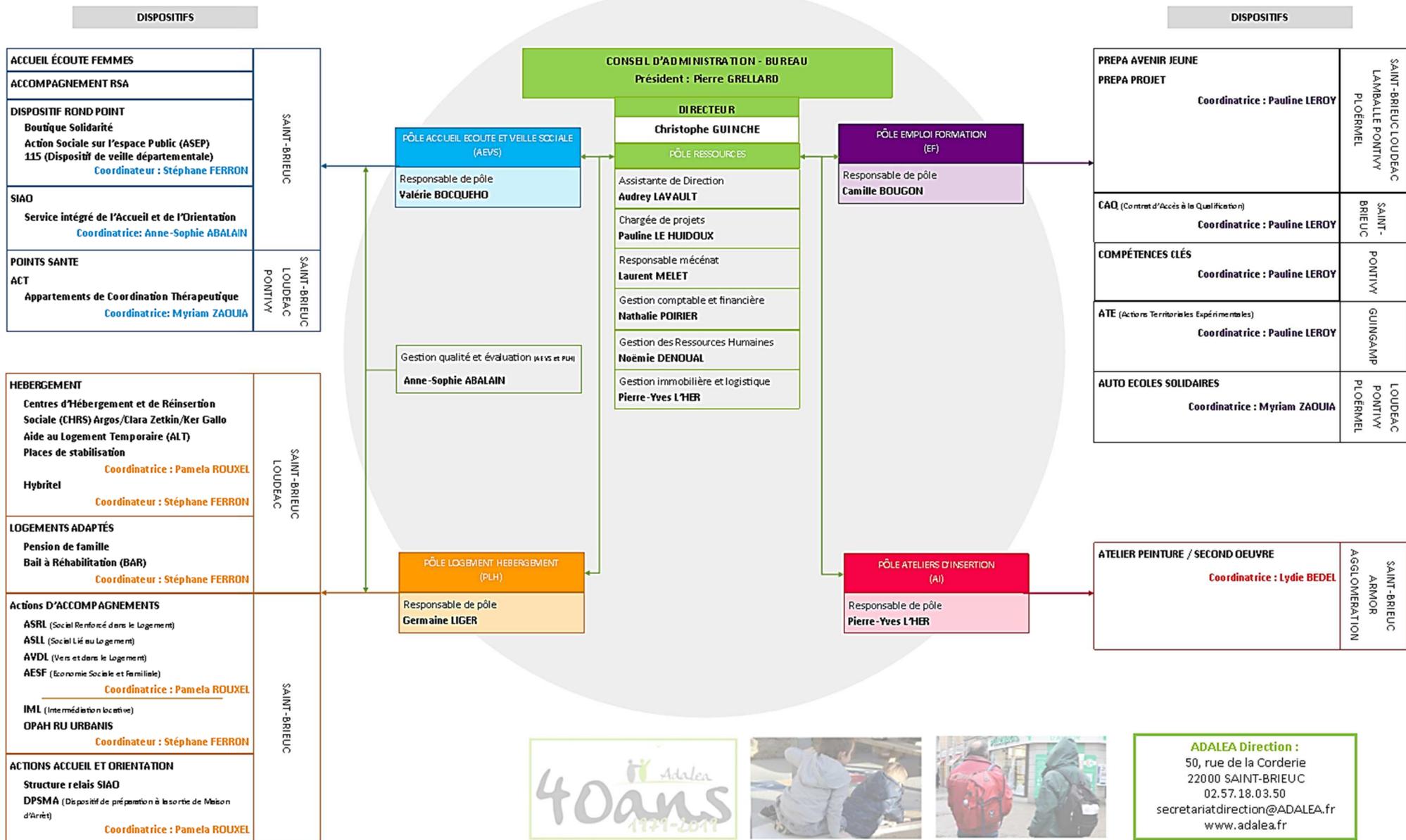


Association intervenant sur le champ de la lutte contre les exclusions, ADALEA développe des services visant à retisser les liens cassés, citoyens, professionnels, électifs ou familiaux auprès des personnes accueillies pour qu'elles retrouvent leur pleine place dans la société. Acteur majeur de la solidarité, ADALEA est présente depuis 1979 en Côtes d'Armor et intervient également sur le Morbihan.

Adalea

L'activité 2018 en synthèse

NOTRE ORGANISATION





S'adressant principalement aux personnes sans abri, mal logées et femmes victimes de violences intrafamiliales, le pôle **Accueil Écoute et Veille Sociale (AEVS)** d'ADALEA intervient auprès de ces publics à travers :

- La gestion du **Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation** du département des Côtes d'Armor (SIAO 22).
- Le dispositif Accueil Écoute Femmes, destiné aux femmes **victimes de violences conjugales et familiales** qui propose :
 - Un service d'écoute téléphonique en qualité de Bureau Départemental d'Accueil pour les femmes victimes de violences conjugales,
 - Un accompagnement psychosocial des femmes en individuel ou en collectif au sein d'un groupe de parole (accueil sur Saint-Brieuc / permanences délocalisées),
 - Une prise en compte des enfants qui vivent dans un climat de violence,
 - Des actions de sensibilisation et de formation pour les professionnel.le.s,
 - Pour contacter Accueil Écoute Femmes : 02.96.68.42.42.

Plusieurs actions et services destinés aux **publics en grande précarité** :

Le **ROND POINT**, dispositif sur le champ de l'urgence sociale qui comporte trois dimensions :

- L'Accueil Physique,
- L'Accueil Téléphonique au **115**,
- L'action Sociale.

Les **POINTS SANTÉ** animés par des infirmier.e.s et des psychologues, proposent un accueil, une écoute et un accompagnement aux personnes rencontrant des difficultés liées à la santé. Le service gère aussi une **PHARMACIE HUMANITAIRE** en partenariat avec une pharmacienne bénévole.

Le service propose également une action d'**ACCOMPAGNEMENT DES ALLOCATAIRES DU RSA** qui propose un accueil et un accompagnement des allocataires du RSA marginalisés, pour une resocialisation et une autonomie financière.

LE ROND-POINT : LA BOUTIQUE SOLIDARITÉ

■ La Boutique Solidarité, qu'est-ce que c'est ?

L'accueil de jour accueille, écoute, évalue, oriente et apporte des réponses diversifiées, immédiates ou différées à toute personne en difficultés sociales et qui en fait la demande.

Le but est d'aider la personne accueillie à **retisser des liens sociaux** à travers sa participation à la vie du lieu d'accueil et l'encourager dans une démarche participative.

■ De nouveaux locaux

Une inauguration officielle des **nouveaux locaux** de la Boutique Solidarité s'est tenue le 21 juin 2018 avec les salarié.e.s, les personnes accueillies, le Préfet des Côtes d'Armor et les partenaires institutionnels et associatifs.

Après un discours de Monsieur le Préfet, les participant.e.s ont pu visiter les nouveaux locaux.

Pour l'occasion, il y avait des visites guidées, un Escape Game pour découvrir les services de l'accueil de jour, un concert, et un apéritif dinatoire.

Aujourd'hui, les lieux sont **adaptés** aux besoins des personnes accueillies, plus grands et **chaleureux**.

En quelques chiffres c'est :

- 794 personnes reçues (stabilité par rapport aux années précédentes).
- 25% de femmes accueillies.
- 59% du public accueilli a moins de 40 ans.
- 31% du public accueilli a moins de 30 ans.
- Près de 45% de personnes sans ressources.
- Près de 37% des personnes arrivent de l'étranger, notamment de l'Afrique centrale, de l'Asie occidentale-Caucase et de l'Europe de l'Est.

■ Perspectives 2019

- Maintenir et poursuivre nos propositions d'**activités culturelles** et de loisirs en ayant une veille permanente sur les événements organisés à l'extérieur,
- Poursuivre l'organisation des **temps d'échanges** avec les personnes accueillies,
- Organiser une réflexion sur la gestion de l'abri canin,
- Relancer et participer à la dynamique départementale des accueils de jour (espace échanges de pratiques),
- Investir la **réflexion associative** sur le travail pair,
- Procéder à l'**évaluation interne** du Rond-Point.



LE ROND-POINT : ACTION SOCIALE SUR L'ESPACE PUBLIC (ASEP)



■ L'ASEP, c'est quoi ?

Il s'agit d'apporter une **réponse de proximité** auprès des populations en situation ou en risque d'exclusion sur la rue. L'ASEP met en œuvre une réponse concrète sur le centre de Saint-Brieuc et sa périphérie dans une démarche de l'**aller vers**. En complémentarité du 115, l'action crée ou maintient un **lien social et sanitaire** auprès des populations les plus fragilisées.

■ En action

DECLIC est un dispositif porté par la ville de Saint-Brieuc en partenariat avec le Trait d'Union, Saint-Brieuc Armor Agglomération (SBAA) et l'Association Armor Emploi.

C'est la deuxième année que le dispositif est reconduit avec ADALEA et qu'il profite, en priorité, aux personnes rencontrées lors de l'ASEP. Du 12 avril au 22 novembre 2018, 29 sessions ont été programmées et 30 personnes différentes ont participé à l'action. Une majorité des participants perçoit le RSA (76,6%). 10 personnes rencontrées sur l'espace public et y pratiquant la manche régulièrement y ont participé.

Les principales motivations sont la rémunération et l'opportunité de réactiver la recherche d'emploi, auprès d'Armor Emploi, pour les

personnes en capacité d'entamer cette démarche.

Quelques-uns ont réussi ensuite à décrocher des missions intérimaires avec Armor Emploi.

■ Perspectives 2019

- Développer le rôle de **médiation** de l'ASEP,
- Renforcer et actualiser des **partenariats**,
- Poursuivre l'intervention d'un **médecin bénévole** une fois par mois,
- Procéder à l'**évaluation interne** du Rond-Point.

En quelques chiffres c'est :

- **298 personnes différentes rencontrées** (légère augmentation par rapport aux années précédentes).
- **83%** sont des personnes seules.
- **80%** sont des hommes.
- Une **diminution** significative de la part des personnes seules ou en couple en présence d'enfant(s) dans la rue (5% en 2018 contre 10% l'an dernier).
- **62 personnes rencontrées (27%) ont un logement.**
- **82 personnes font la manche (28%) et 63 personnes ont des chiens (27%).**

LES POINTS SANTÉ

■ Les Points Santé : pour qui ?

Les Points Santé s'adressent aux personnes en **situation de précarité**, localisées sur les bassins de vie de Saint-Brieuc, Loudéac et Pontivy. Ces personnes sont en situation d'exclusion, d'insertion ou de réinsertion avec des conditions de vie précaires, des problèmes de santé, des soins peu, voire jamais entrepris, des conduites addictives, suicidaires.

Des professionnels interviennent directement auprès du public, **infirmier.e.s, psychologues et un médecin**.

Des bénévoles interviennent également : des **médecins** et une **pharmacienne** qui permettent de développer l'offre de services (consultation médicale, prescription, accès aux médicaments...).

■ Mes adresses utiles

Porté par l'association ADALEA, en **partenariat** avec la Maison du Département et Loudéac Communauté Bretagne Centre, financé par l'Agence Régionale de Santé Bretagne et la Délégation Départementale de la Cohésion Sociale des Côtes d'Armor, le **guide de l'urgence sociale** est sorti au mois de novembre 2018.

Ce projet a émané de travaux menés dans le cadre du Contrat Local de Santé du territoire de Loudéac, il répertorie des **informations utiles** par thématique : se loger, se nourrir, se vêtir...

Edité à 2 500 exemplaires, ce guide est à destination de public en situation de précarité

En quelques chiffres c'est :

- **645** personnes accueillies (678 en 2017) dont **508** à Saint-Brieuc (545 en 2017) et **137** sur le Centre Bretagne (133 en 2017).
- **79%** des personnes reçues sont venues pour la première fois cette année (87% en 2017).
- **1 658** entretiens/consultations (1 750 en 2017).
- **183** personnes bénéficiaires de la pharmacie humanitaire de Saint-Brieuc (267 en 2017) avec **418** délivrances (374 en 2017).
- **46%** des personnes reçues n'avaient pas de couverture sociale ; 259 ouvertures de droits ont été engagées (198 en 2017).

mais aussi **élément ressource** pour tous nos partenaires.

■ Perspectives 2019

- Aller vers les personnes en zone **rurale** sur le Centre Bretagne,
- Formaliser les procédures, protocoles, conduites à tenir,
- Travailler un livret d'accueil,
- Mettre en place des ateliers de sophrologie,
- Créer une mallette à outils de prévention,
- Développer les offres de bénévolat,
- Faire le point avec la CPAM 56,
- Accueillir des étudiants / stagiaires.



LES APPARTEMENTS DE COORDINATION THERAPEUTIQUE



■ Présentation

Créés expérimentalement en 1994 pour la prise en charge des personnes touchées par le VIH-SIDA, les Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT) sont, depuis 2002, intégrés au secteur médico-social. Ils sont, depuis, ouverts à l'accueil de toute personne en situation de précarité touchée par une **pathologie chronique invalidante** (sida, hépatite, cancer, sclérose en plaque...).

Les ACT proposent un hébergement « à titre temporaire pour des personnes en situation de fragilité psychologique et sociale et nécessitant des soins et un suivi médical, de manière à assurer le suivi et la coordination des soins, l'observance des traitements et à permettre un accompagnement psychologique et une aide à l'insertion » (Extrait du décret 2002-1227 du 3 octobre 2002). Pour mettre en œuvre leur projet, les ACT s'appuient sur une coordination médicale et psychosociale. Dans le cadre de ces missions, ils développent des projets spécifiques d'accompagnement et de prise en charge des personnes. L'objectif est de permettre un **accompagnement thérapeutique, social et éducatif** des personnes, encadré par **une équipe pluridisciplinaire**.

■ Organisation

Les 4 appartements ACT (1 à Loudéac et 3 à Pontivy) ont ouvert fin mars 2018 en partenariat

En quelques chiffres c'est :

- 5 personnes hébergées et accompagnées (3hommes et 2 femmes).
- 2 personnes étaient atteintes d'un cancer, 1 personne souffrant d'insuffisance rénale, 1 de diabète et 1 d'amylose.

avec l'**AMISEP** (détentrice de l'autorisation de l'ARS).

Une équipe médico-sociale pluridisciplinaire intervient à temps partiel auprès des personnes hébergées : un médecin coordinateur, une infirmière coordinatrice de soins, une psychologue, deux travailleuses sociales, une cheffe de service, une coordinatrice / responsable de pôle, une secrétaire.

■ Perspectives 2019

- Poursuivre la **communication** auprès des professionnel.le.s sociaux et médicaux du secteur pour une meilleure connaissance du dispositif ACT,
- Développement des **partenariats** (Transports sanitaires, CCAS...),
- Développement d'**ateliers collectifs** : notamment mise en place d'un atelier thérapeutique culinaire,
- Poursuivre l'**optimisation** des outils professionnels : dossier médical, fiches de conduite à tenir, ...

ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ RSA

■ Présentation

ADALEA est conventionnée par le Conseil Départemental pour assurer l'accompagnement administratif et social du public allocataire du Revenu de Solidarité Active (RSA) **marginalisé**. Il s'agit d'un public qui cumule les difficultés : logement, emploi, mode de vie atypique, santé, poly-consommations...

L'objectif est d'engager un processus de **reconstruction**, de **resocialisation**, de **réinsertion**...

En quelques chiffres c'est :

- 36 personnes accompagnées (42 en 2017).
- 30% sont des femmes seules (23% en 2017).
- 50% vivent à la rue ou en abri de nuit (dont 30% dans un véhicule).
- Aucune des personnes qui nous sont orientées ne travaille.
- Seules 3 personnes ont le permis de conduire (8%).

■ Le tissage de liens

Dans le cadre de l'accompagnement RSA, la personne peut être accompagnée pendant 18 mois. Les premiers rendez-vous sont déterminants pour la suite car les personnes accompagnées verbalisent souvent le besoin d'être en **confiance** avec la personne qui va les accompagner. Elles doivent se sentir à l'aise dès les premiers rendez-vous pour exprimer leurs questions, leurs doutes...

Ce **tissage de lien** sera travaillé tout au long de l'accompagnement car il évolue en fonction des événements de la vie.

La fin d'accompagnement est verbalisée régulièrement car 18 mois passent vite et beaucoup de personnes accompagnées ont des difficultés dans le rapport au temps.

Pour préparer le **passage de relais**, la référente RSA prend contact avec la Maison du Département afin de prendre connaissance du



nom du.de la professionnel.le qui va prendre le relais.

Il est alors proposé à la personne accompagnée un rendez-vous **tripartite** afin de faire connaissance avec son.sa nouveau.nouvelle référent.e et d'expliquer les démarches qui ont été réalisées jusque-là. Cette prise de contact est souvent facilitante pour la suite.

■ Perspectives 2019

- Poursuivre les relations de proximité avec le Département pour le suivi des dossiers,
- Participer le plus possible aux **cellules d'orientation**.

ACCUEIL ÉCOUTE FEMMES

■ Présentation

L'action peut se résumer en quatre mots : accueil, écoute, information, et orientation pour les femmes confrontées à des **violences intrafamiliales**.

Quatre grands modes d'intervention sont utilisés : les entretiens individuels, le groupe de parole, la sensibilisation et la formation, la prévention (animation du jeu *Équité Toi ?*), et *Histoire de dire* pour les **enfants** victimes/témoins de violences intrafamiliales.

L'Association est missionnée par la Direction Régionale du Droit des Femmes et à l'Égalité depuis 1997 comme « Bureau Départemental d'Accueil pour les femmes victimes de violences » et depuis 2012, comme « Accueil de jour ».

■ Les enfants victimes

Cette année, la problématique des enfants victimes des **violences intrafamiliales** a été choisie comme thème phare dans le cadre de la journée internationale contre les violences faites aux femmes.

Madame Annie LE HOUEROU, Déléguée Départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité a introduit cette journée, puis Damien BOTTÉ, psychologue-clinicien psychanalyste a donné une conférence sur sa pratique clinique autour des enfants.

Un support vidéo présentant l'action, réalisé avec les professionnelles des services Accueil Ecoute Femmes et du Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale Clara Zetkin, a ensuite été projeté pour faire connaître l'action « **Histoire de Dire** ». Les différentes professionnelles sont également intervenues pour parler de leur pratique et échanger avec les partenaires présents.

■ Perspectives 2019

- Développer l'accompagnement physique des femmes (tribunal, commissariat...), **l'aller vers**,
- Construire une vidéo de présentation de ce qui est fait dans l'association pour les femmes et enfants victimes de violences,
- Développer la **représentation extérieure** du service.

En quelques chiffres c'est :

- 478 femmes reçues (stable par rapport à 2017).
- 1 744 entretiens réalisés.
- 669 enfants concernés par les violences.
- 49 remontées d'informations préoccupantes auprès de la Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes (CRIP 22).
- Une diminution des orientations du numéro national 3919, 47 orientations en 2018 (67 en 2017).



SERVICE INTÉGRÉ DE L'ACCUEIL ET DE L'ORIENTATION : LE SIAO



■ 4 principes fondamentaux

La création du service SIAO a pour objectifs d'améliorer les modalités de prise en charge des personnes mal logées et de permettre à toute personne en besoin d'accès à un lieu d'hébergement ou de logement temporaire, de bénéficier d'une évaluation de sa situation et d'une orientation vers une solution adaptée. ADALEA assure la gestion départementale de ce service à travers 4 principes fondamentaux :

- L'**inconditionnalité** de l'accueil et la continuité de la prise en charge,
- Le logement d'abord,
- L'accès au service public,
- La **coordination** des interventions.

■ Les objectifs

- Réduire les démarches d'accès à l'hébergement ou au logement,
- Simplifier l'intervention des travailleur.euse.s sociaux.ales,
- Traiter avec **équité** les demandes,
- Orienter la personne en fonction de ses besoins,
- Coordonner la mise en réseau des acteurs et des moyens,
- Participer à la mise en place d'**observatoires** locaux.

■ Du nouveau !

- Un groupe de travail avec les professionnel.le.s et bénévoles des structures d'hébergement d'urgence s'est mis en place. Il a pour objectif de permettre

un **échange de pratiques** entre les professionnel.le.s et une **mutualisation** des expériences réussies pour faciliter et améliorer les orientations et parcours des personnes. Ces réunions de travail vont se poursuivre en 2019 notamment dans le cadre d'une formation sur une approche des pathologies mentales, conduites à tenir, positionnement à adopter.

- Le déploiement du *SI SIAO*, nouveau système d'information des SIAO, s'est poursuivi avec les structures relais.

■ Perspectives 2019

- Participer au déploiement de l'intermédiation locative, nouvelle offre de logement au périmètre du SIAO,
- Animer et mettre en place le **volet santé** du SIAO avec les acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux.

Activités et tendances 2018

SIAO URGENGE :

- **11 875** appels entrants traités par le 115 (12 988 en 2017).
- **1 414** ménages sollicitant le SIAO Urgence (1 215 en 2017).
- **81%** de personnes isolées, dont **60%** d'hommes.
- **72%** des demandes d'hébergement sont issues du territoire de Saint-Brieuc.
- **63%** des demandes d'hébergement font l'objet d'une proposition d'hébergement (60% en 2017).
- **53%** des demandes aboutissent à une mise à l'abri (45% en 2017).

SIAO INSERTION :

- **3,4** demandes d'hébergement d'insertion pour une offre, **2,8** demandes de pension de famille pour une offre et **1,8** demandes de Foyer Jeunes Travailleurs (FJT) pour une offre.
- **15** semaines de délai moyen d'attribution pour un hébergement (15 en 2017). Ce délai moyen cache des disparités puisqu'il atteint près de 18 semaines pour un hébergement en CHRS et 32 semaines pour un hébergement en stabilisation.
- Pour une **entrée en pension de famille**, les demandeurs ont attendu en moyenne près de 28 semaines et pour une entrée en FJT, près de 5 semaines.

Pôle Logement Hébergement





Le pôle **Logement Hébergement** comprend des actions diversifiées et complémentaires pour permettre aux personnes accueillies ou accompagnées de bénéficier d'un **parcours résidentiel** qui correspond à leurs attentes et à leurs besoins.

Ces actions se situent sur les champs de :

- **L'hébergement** : trois Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale, des places de stabilisation, des logements Allocation Logement Temporaire d'insertion et d'urgence, une structure d'hébergement d'urgence,
- **Logement adapté** : 1 maison relais,
- **L'accompagnement vers et dans le logement** : mesures d'Accompagnement Social Renforcé dans le Logement, Accompagnement Social Lié au Logement,

Accompagnement Vers et Dans le Logement, Accompagnement en Economie Sociale et Familiale,

- **L'accueil** et **l'orientation** : structure relais SIAO, Dispositif Préparatoire de Sortie de la Maison d'Arrêt,

Nos actions se situent sur les territoires de Saint-Brieuc et Loudéac.

■ Focus sur le Logement d'Abord

L'objectif principal est de faire du logement d'abord le fil conducteur du système de prise en charge des personnes sans domicile et d'accès au logement des personnes défavorisées.

Le public cible de ce programme :

- Les ménages sans domicile dont la situation administrative permet d'accéder à un logement de droit commun,
- Les ménages risquant de se retrouver sans domicile (sortants d'institutions/menacés d'expulsions),
- Les **3 axes prioritaires** du logement d'abord :
 - Accès et maintien dans le logement,
 - Accompagnement Vers et Dans le Logement adapté à chaque ménage,
 - Politique de prévention des ruptures et des expulsions.
- Une des dispositions du logement d'abord : l'**Intermédiation Locative**
 - En mandat de gestion : la personne a un statut de locataire,
 - En sous-location avec bail glissant : la personne a un statut de sous-locataire,
 - Un accompagnement adapté en fonction des besoins repérés.



Activités et tendances

- **1 255** ménages accueillis sur l'ensemble des dispositifs du Pôle Logement Hébergement.
- **132** ménages sur les dispositifs d'hébergement (CHRS, ALT, Places de Stabilisation) : **30%** de familles monoparentales ; **43%** de ménages ont des ressources inférieures à 600 euros/mois.
- **411** ménages accompagnés (DPSMA, ASLL, AVDL, AESF, ALT).
- **34%** des ménages sont des familles monoparentales.
- **19** ménages accueillis en pension de famille.
- **469** ménages reçus pour une demande d'hébergement ou de logement accompagné.
- **144** ménages accueillis sur l'Hybritel (284 personnes).



CENTRES D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION SOCIALE (CHRS)

En quelques chiffres c'est :

- 58 ménages accueillis.
- 140 personnes (70 adultes et 70 enfants).
- 59% des ménages sont des familles monoparentales.
- 23% sont des personnes isolées.
- 15% des ménages sont sans ressources.
- 55% vivent avec moins de 600 euros par mois.
- 100% de taux d'occupation.
- 27 ménages ont quitté le CHRS en 2018 (78% pour un logement autonome).
- Durée moyenne de séjour de 12 mois.

■ CHRS Argos et CHRS Ker Gallo

- 43 places (33 à Saint-Brieuc et 10 à Loudéac).
- Accueil de **tout public** (hommes, femmes, couples avec ou sans enfant) âgé de 18 à 65 ans, sans solution de logement et qui accepte de s'engager dans une démarche d'insertion, accompagné par un.e travailleur.euse social.e référent.e du projet individualisé et formalisé dans un contrat de séjour.
- L'hébergement se fait au sein d'**appartements extérieurs** (du studio au T4) répartis sur les villes de Saint-Brieuc et Loudéac.

■ CHRS Clara Zetkin

- 34 places.
- **Accueil de femmes** qui ont décidé de quitter leur domicile, avec ou sans leurs enfants, pour fuir les **violences conjugales**.
- Objectif : se reconstruire et prendre un **nouveau départ**, apprendre à se protéger, être accompagnée dans les démarches et l'organisation de la vie quotidienne, bénéficier d'un soutien à la parentalité.
- L'hébergement se fait au sein d'appartements dans un **collectif** ou à l'extérieur, sur la ville de Saint-Brieuc.

■ Des chantiers d'intérêt collectif

Un nouveau **partenariat** en 2018 avec le service



des eaux et rivières de l'agglomération briochine. Le but est d'intervenir et de **sensibiliser** le public sur

deux types de plantes invasives : la Balsamine de l'Himalaya et la Renouée du Japon.

5 temps d'arrachage ont été programmés dans la vallée du Bois Boissel à Saint-Brieuc avec des groupes composés de personnes de différents services de l'association.

■ Perspectives 2019

- La **démarche qualité** se poursuit sur les CHRS avec pour 2019 la réalisation d'une évaluation interne. Cette démarche porte sur les activités et leur adéquation aux besoins et attentes des personnes accueillies. Elle va mobiliser les équipes et les personnes accueillies dès le mois de mai 2019 et ce jusqu'en novembre.
- Travailler sur les **pratiques professionnelles** en lien avec la politique du logement d'abord va être un second axe important à poursuivre. Les professionnel.le.s du pôle ont pu, ces dernières années, participer à des journées d'information ou de formation, des groupes de travail, mettre en œuvre des dispositifs expérimentaux dans ce sens. Il s'agira de capitaliser les connaissances et savoir-faire, échanger sur l'évolution des pratiques et modes d'accompagnement, adapter les outils afin de pouvoir être force de proposition dans le cadre des politiques publiques.

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL RENFORCÉ DANS LE LOGEMENT (ASRL)



■ L'ASRL : qu'est-ce que c'est ?

L'ASRL est un **dispositif expérimental**.

Deux types de mesures :

- **ASRL Accès** pour des ménages ayant effectué une demande auprès du SIAO, orientés sur le dispositif CHRS éclaté et ayant déposé une demande de logement social.
- **ASRL Maintien** pour des ménages locataires du parc public, rencontrant des difficultés pour se maintenir dans le logement et acceptant un accompagnement renforcé.

Après admission du ménage à l'aide sociale par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS), une rencontre locataire/personne accompagnée, bailleur, association en charge de l'accompagnement est organisée pour la signature d'une **convention tripartite** fixant les engagements de chaque partie.

L'accompagnement, d'une durée de 6 mois (renouvelable après demande de prolongation à

la DDCS) s'exerce au travers de **rencontres à domicile**, au bureau ou en accompagnement extérieur, le rythme et la durée sont adaptés aux besoins du ménage. Il s'agit d'un accompagnement global, sur la base d'un **projet individualisé** portant sur les plans administratif, budgétaire, familial, formation et emploi, santé, logement...

En quelques chiffres c'est :

- 7 ménages accompagnés.
- 1 ASRL Maintien.
- 6 ASRL Accès.
- 7 mesures sur Saint-Brieuc.
- 3 personnes isolées.
- 3 familles monoparentales.
- 1 couple avec enfants.
- 3 bailleurs concernés : Terre et Baie Habitat, Côtes d'Armor Habitat et Bâtiments et Styles de Bretagne.

LES PLACES DE STABILISATION

■ Les places de stabilisation : un dispositif bien spécifique

L'objectif principal est :

- D'**accueillir** et de proposer un accompagnement social continu permettant aux personnes de se poser,
- De se ressourcer et de **faire émerger** ensuite un projet en direction des dispositifs de droit commun de l'insertion et du logement.

Ce dispositif concerne **6 personnes** qui sont accueillies dans 6 logements diffus sur Saint-Brieuc.

Les personnes accueillies, souvent très marginalisées par un parcours de vie complexe, demandent un accueil individualisé très spécifique et du temps pour faire émerger l'idée d'un projet d'insertion.

■ La Journée du Refus de la Misère

Comme à son habitude, le **collectif** de la journée de lutte contre la misère de Saint-Brieuc a souhaité innover dans les actions proposées cette année. Après plusieurs temps de communication sur le marché et sur les ondes de radio activ', une marche a été organisée le 20 octobre 2018, suivie d'un world-café autour de la

place des droits de l'homme. Plusieurs thèmes ont été abordés sous la grande question : « Que faire pour que cela change ? ».

■ Un dispositif qui a 10 ans

En 2019, ce sera les 10 ans du dispositif qui a ouvert ses portes mi-juillet 2009 lors de la fermeture estivale du trait d'Union à Saint-Brieuc.

10 ans qui seront l'occasion d'un bilan et d'une analyse spécifique, notamment au sein de **l'évaluation interne** qui sera réalisée cette même année. Cette démarche porte sur les activités et leur adéquation aux besoins et attentes des personnes accueillies.

En quelques chiffres c'est :

- **12 ménages, 12 personnes isolées.**
- **2 femmes et 10 hommes** accueillis.
- **50%** ont plus de 46 ans.
- **90%** perçoivent moins de 600€ par mois.
- **Toutes** les personnes étaient sans solution de logement stable à leur arrivée, dont **40%** sur la rue et **20%** hospitalisées.
- **6 personnes** ont quitté le dispositif au cours de l'année. **Le dispositif a connu deux décès en 2018.**



L'HYBRITEL



■ L'Hybritel : qu'est-ce que c'est ?

L'Hybritel est une structure d'**hébergement d'urgence** ayant pour but d'offrir une alternative à l'hôtel pour les personnes sans hébergement, et plus particulièrement les familles et les personnes en situation de **fragilité** particulière (handicap, ...).

Sa création correspond à une réponse à la raréfaction des places en hôtels ; établissements qui satisfont de moins en moins aux exigences sécuritaires et qui proposent des conditions de confort à minima. Par ailleurs, l'**augmentation du coût** des nuitées hôtelières nécessitait une gestion plus optimisée des mises à l'abri.

Grâce à sa structuration atypique, l'Hybritel peut accueillir jusqu'à 54 personnes, dans 27 chambres réparties en 10 logements. La modulation des logements permet l'accueil de familles dans des conditions adaptées à leur composition familiale.

Ces logements sont meublés et comprennent une cuisine, une salle de bain et des toilettes. De plus, à l'arrivée, les ménages se voient remettre des kits (administratif, linge de lit, entretien, vaisselle) leur permettant d'**évoluer** en autonomie.

Le système d'accès à la structure par des codes d'accès et une surveillance à distance par la

vidéoprotection tranquilisent les personnes hébergées.

■ Le partenariat avec la Protection Maternelle Infantile

En plus de ses permanences tous les vendredis à la Maison du Département, une puéricultrice de la PMI propose des **consultations** à l'Hybritel pour les jeunes mamans qui le souhaitent. C'est ainsi que depuis le début de l'année 2018, une matinée par semaine, Dominique DESQUIENS consulte, pratique quelques soins et vérifie la santé des jeunes enfants.

■ Perspectives 2019

Mettre en place le plan d'action sur les outils de communication en finalisant une **plaquette** afin de favoriser la visibilité du dispositif auprès des partenaires.

En quelques chiffres c'est :

- 284 personnes / 144 ménages.
- 91 mineurs pour 193 adultes accueillis.
- 63% de non ressortissants d'un État membre de l'Union Européenne.
- 54 places / taux d'occupation de 95%.
- 124 ménages sortis (orientation vers un autre hébergement, accès à un centre d'accueil des demandeurs d'Asile...).
- 64 nuitées = durée moyenne de séjour.

STRUCTURE RELAIS SIAO

■ Présentation

Depuis janvier 2011, le Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation 22 (SIAO 22), via la Commission Unique d'Attribution, est devenu l'espace de **centralisation** de l'offre et de la demande en matière d'hébergement pour le département.

Dans ce cadre, une organisation départementale a été mise en place sur chacun des territoires d'implantation des structures permettant de recevoir les personnes demandeuses d'un hébergement et de transmettre leur demande à l'opérateur SIAO.

ADALEA assure cette mission de **structure relais** SIAO et évalue les demandes sur les territoires de Saint-Brieuc et Loudéac.

■ La mise en œuvre

3 phases de travail se dégagent de la mission de l'évaluateur structure relais SIAO :

1. **Un premier entretien** : la demande est formulée et le dossier unique complété puis transmis, après signature du demandeur, à l'opérateur SIAO.
2. **Un mois après le premier entretien**, pour les personnes qui n'ont pas intégré de dispositif, l'évaluateur de la structure relais

effectue une mise à jour et vérifie le maintien de la demande.

3. **Trois mois après le premier entretien**, pour les personnes qui n'ont toujours pas intégré le dispositif sur lequel elles étaient positionnées, l'évaluateur de la structure relais SIAO propose à la personne un nouveau rendez-vous physique pour réévaluer la demande.

À chacune de ces trois étapes, les éléments recueillis sont transmis à l'opérateur SIAO.

En quelques chiffres c'est :

- 813 créneaux de rendez-vous planifiés sur les sites de Saint-Brieuc et de Loudéac.
- 469 rendez-vous honorés par les demandeurs (58%).
- 67% des personnes reçues sont isolées à Loudéac, 71% à Saint-Brieuc
- 24% de familles monoparentales à Loudéac, 20 % à Saint-Brieuc.
- 36% des demandes émanent des personnes elles-mêmes à Saint-Brieuc, 43% à Loudéac.
- Les Maisons Du Département restent le premier prescripteur.



AIDE AU LOGEMENT TEMPORAIRE

■ Présentation

- Accueil à titre **temporaire** de personnes défavorisées sans logement et particulièrement celles qui ne peuvent temporairement pas avoir accès à un logement autonome ouvrant droit aux aides personnelles de logement de droit commun. Toutefois, lorsque les personnes isolées ou les familles accueillies ont besoin d'un **accompagnement social**, ADALEA s'efforce de l'assurer, en recourant aux services sociaux de droit commun afin d'aider les ménages à accéder aux différents droits auxquels ils peuvent prétendre et préparer avec eux un projet de **relogement**.
- Hébergement **en urgence** des ménages en difficulté, en situation de grande précarité (familiale, économique). Les femmes victimes de violences conjugales et les personnes sans domicile en sont les principales bénéficiaires.

■ Capacité d'accueil

Le service dispose de 24 logements pour une capacité d'accueil de **43 places** :

- 33 places sur le territoire de Saint-Brieuc, dont 6 dédiées à l'urgence,
- 10 places sur le territoire de Loudéac.

En quelques chiffres c'est :

- **62** ménages accueillis soit **112** personnes.
 - **44** ménages pour **92** personnes sur le volet insertion (Saint-Brieuc et Loudéac).
 - **18** ménages pour **20** personnes sur le volet urgence.
- **40** ménages entrés en 2018, soit **73** personnes dont :
 - **64%** de personnes isolées et **34%** de familles monoparentales.
 - **60%** sont des enfants.
 - **50%** des ménages ont des ressources inférieures à 600€ par mois dont **18%** sans ressources.
- **37** ménages sortis du dispositif en 2018 :
 - Sur le volet insertion, **27%** des personnes ont accédé à un logement autonome dont **24%** vers le parc public.
 - Sur le volet urgence, **31%** ont accédé à un hébergement d'insertion (CHRS ou autre dispositif).
- Un taux global d'occupation pour le volet insertion de **114%** et pour le volet urgence de **88%**.



ACCOMPAGNEMENT SOCIAL LIÉ AU LOGEMENT (ASLL)



■ Présentation

Les ménages rencontrant des difficultés, faisant obstacle à l'**accès** ou au **maintien** dans le logement, peuvent bénéficier d'une mesure d'A.S.L.L.

Les objectifs de cette mesure peuvent concerner :

- La gestion **administrative et budgétaire** liée au logement (soutien aux démarches, accès aux droits),
- L'aide à la **recherche** de logement ou au maintien dans les lieux,
- L'aménagement, l'appropriation du logement et l'**intégration** dans le quartier.

■ Perspectives 2019

Le rapport d'activité 2017 indiquait que le groupement solidaire, dont ADALEA est mandataire, avait été retenu dans le cadre du nouveau marché public et s'accompagnait de nouvelles perspectives dont la mise en place d'ateliers collectifs mensuels.

En 2018, 2 ateliers collectifs ont pu être mis en place (Loudéac et Dinan avec 4 participants) par deux associations du groupement. Malgré la

mobilisation et le temps dédié à la présentation de ces mesures dans les Maisons Du Département, les échanges avec les partenaires, et les ménages rencontrés, les mesures collectives ne fonctionnent pas.

Les associations membres du groupement solidaire souhaiteraient travailler sur la **mobilisation** des personnes sur les **actions collectives**.

En quelques chiffres c'est :

- 124 ménages accompagnés.
- 50% de personnes isolées.
- 40% de familles monoparentales.
- 42% ont entre 40 et 59 ans.
- 11% ont plus de 60 ans.
- 24% sont en procédure d'expulsion.
- 38% perçoivent des ressources liées au travail (CDD, CDI, IJ, ARE).
- 27% sont hébergés chez des tiers, 30% sont des locataires du parc public, 29% du parc privé.
- 78% des prescriptions concernent l'accès ou la recherche d'un logement.
- 73 mesures ont pris fin en 2018.

ACCOMPAGNEMENT VERS ET DANS LE LOGEMENT (AVDL)

■ Présentation

L'Accompagnement Vers et Dans le Logement vise à accorder à des publics éloignés du logement ou en passe d'en être **exclus**, un accompagnement social spécifique s'inscrivant dans le temps et nécessitant une technicité dont ne dispose pas les travailleur.euse.s sociaux.ales exerçant leur activité dans le cadre des dispositifs de **droit commun**. Il intervient exclusivement en cas de problématiques liées à la recherche, à l'accès ou au maintien dans un logement autonome voire dans un logement provisoire au titre de l'ALT.

La durée des mesures a été établie à 3 mois. En fonction des situations, les mesures peuvent être **renouvelées** dans la limite de 12 mois.

Les mesures AVDL s'inscrivent dans la mise en œuvre du Service Intégré d'Accueil et d'Orientation pour contribuer à la **fluidité des parcours** hébergement / logement des personnes.

■ Les objectifs

L'Accompagnement Vers et Dans le Logement s'inscrit uniquement autour d'**un des trois** objectifs suivants :

En quelques chiffres c'est :

- **55** mesures préconisées, soit + 77% par rapport à 2017.
- **57** personnes accompagnées dont 38 hommes et 19 femmes.
- **87%** de personnes isolées.
- **96%** des mesures concernent la recherche et l'accès au logement.
- **67%** des ménages accompagnés sont en logement autonome à la fin de la mesure (54% dans le parc public et 13% dans le parc privé).

- La recherche de logement,
- L'accès / l'intégration dans un logement,
- Le maintien dans un logement autonome.

■ Perspectives 2019

A l'instar du travail qui a été mené pour le public femmes victimes de violences accueillies sur les logements d'urgence dans le cadre du SIAO, un groupe de travail pourrait être mis en place afin de mesurer les besoins et construire un module d'accompagnement.



DISPOSITIF DE PRÉPARATION À LA SORTIE DE MAISON D'ARRÊT



■ Présentation

Le dispositif prévoit la mise à disposition auprès du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) 4 demi-journées par mois d'une conseillère logement œuvrant dans le cadre du dispositif de **préparation à la sortie** des détenus incarcérés à la Maison d'Arrêt de Saint-Brieuc afin de :

- **Préparer la sortie** des personnes incarcérées,
- **Animer le réseau** d'hébergement du département,
- **Orienter** les personnes incarcérées,
- **Accompagner** les personnes dans leur recherche et **favoriser** un accès au logement durable,
- **Mobiliser** tous les dispositifs destinés à favoriser le maintien ou l'accès au logement.

■ Missions

Ce dispositif a pour mission de **faire le lien** entre milieu fermé et milieu ouvert, d'accompagner le détenu avant et après sa libération.

La réussite de ce dispositif se fonde sur deux éléments essentiels :

- La solidité du **partenariat** avec l'institution pénitentiaire et judiciaire,

- Le professionnalisme de l'accompagnement proposé pour **la réinsertion** des sortants de prison.

En quelques chiffres c'est :

- **108** personnes présentes au sein du dispositif
 - **71** personnes ont intégré le dispositif.
 - **63** personnes ont quitté le dispositif au cours de l'année.
 - **155** entretiens physiques réalisés sur **41** permanences d'une demi-journée.
 - **60%** des personnes suivies ont moins de 35 ans.
- La majorité des accompagnements dure **moins de 3 mois** en 2018.
- À la sortie du dispositif (63 personnes)
 - **40%** sont sans ressources.
 - **20%** ont pu intégrer un structure d'hébergement (CHRS, ALT...) à leur sortie.
 - **7%** ont pu intégrer un logement dans le parc public.
 - **10%** des personnes ont été transférées vers une autre Maison d'Arrêt.

ACCOMPAGNEMENT EN ÉCONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE (AESF)

■ L'AESF : en quoi ça consiste ?

L'Accompagnement en Économie Sociale et Familiale (AESF), inscrit dans le Code de l'Action Sociale et des Familles, est un outil de **prévention** mis en place par le Département ; il a pour but d'aider les parents confrontés à des difficultés de gestion du budget familial ayant des conséquences sur les conditions de vie de l'enfant.

L'objectif est de **restaurer une autonomie** dans la gestion budgétaire, dans l'intérêt de l'enfant, pour une meilleure prise en compte de ses besoins. La mesure AESF est mise en œuvre à la demande des parents ou sur proposition des travailleurs.euse.s sociaux.ales.

Elle est accordée par le Président du Département et nécessite la signature d'un **contrat d'engagement**.

La mesure AESF comporte deux volets d'intervention :

- Le budget familial,
- La dimension éducative axée sur les responsabilités parentales.

Sur ce dispositif, ADALEA est le mandataire du groupement solidaire départemental composé des associations suivantes : AMISEP, STEREDENN, ADAPEI LES NOUVELLES et PENTHIEVRE ACTIONS.

Le travail d'accompagnement est exercé par les Conseillères en Économie Sociale et Familiale du groupement et vise un changement durable, à partir d'objectifs définis conjointement. Il permet d'aborder les **conditions matérielles** de vie de l'enfant et de la famille relatives à :

- La gestion administrative et budgétaire,
- Logement,
- L'entretien du cadre de vie et à l'hygiène de l'enfant,
- Son alimentation,
- Sa santé,
- Sa scolarité,
- Ses loisirs.

En quelques chiffres c'est :

- **47 mesures notifiées pour ADALEA (114 sur le département) dont :**
 - **27** sur le territoire de Saint-Brieuc.
 - **5** sur le territoire de Loudéac.
 - **15** sur le territoire de Guingamp / Rostrenen.
- **87 adultes et 92 enfants concernés.**
- **28%** sont des familles monoparentales.
- **37%** perçoivent des ressources liées au travail (salaire, RSA + salaire, ARE...).
- **63%** des objectifs sont liés à la gestion budgétaire en premier lieu.

La durée de la mesure est de 6 mois. En fonction des besoins, une demande de **renouvellement** peut être sollicitée auprès des services du Conseil Départemental.

■ Perspectives 2019

Promouvoir l'AESF auprès d'institutions ou de partenaires pouvant repérer des familles et ainsi intervenir davantage en préventif (centres sociaux, CAF, CCAS...).



LA MAISON RELAIS

En quelques chiffres c'est :

- 19 résidents locataires en 2018.
- La majorité des résidents sont des hommes isolés de plus de 45 ans.

■ La Maison Relais : qu'est-ce que c'est ?

La Maison Relais est une résidence sociale composée de 18 logements. Elle peut accueillir 25 personnes, à faibles niveaux de ressources, isolées socialement et qui n'ont pas accès à des logements ordinaires. Celles-ci peuvent disposer d'un « **chez-soi** », sans limitation de durée.

La Maison Relais représente un type d'habitat alternatif qui doit permettre de rompre avec les formes d'hébergement classique en matière de réponse sociale, de cadre et de qualité de vie.

La Maison Relais est un lieu **convivial et chaleureux** offrant un logement privatif et des espaces communs. L'espace collectif est un lieu d'échange favorisant :

- Une dynamique collective,
- Une **entraide** mutuelle,
- Un lieu d'écoute et de **valorisation** des savoirs et savoir-faire,
- Un soutien à l'intégration sociale.

La Maison Relais permet aux personnes de se poser, de reprendre **confiance** en elles, de développer des compétences pour que la perspective d'un logement ordinaire soit envisageable si les personnes le souhaitent.

■ Les petits « déjeuners qui réfléchissent »

Ce projet est un support de **mobilisation** qui permet aux habitants de la pension de famille de développer ou de maintenir leur **autonomie** dans la vie quotidienne dans une ambiance conviviale. Il permet d'élaborer ensemble des **outils** ou des supports pour faciliter l'organisation de la vie quotidienne en valorisant



les connaissances, les **savoir-faire** et les potentialités des participants. Cette activité a lieu une fois par mois le mercredi matin.

En 2018, plusieurs thèmes ont été abordés : le questionnaire de satisfaction, le comité de résidents, les sorties mensuelles, la déclaration d'impôts, le tri des papiers administratifs, etc...

■ Perspectives 2019

Dans le cadre du réseau des pensions de famille de la Fondation Abbé Pierre, la Maison Relais a initié une **démarche d'évaluation interne** durant l'année 2018. Les professionnels et les habitants sont mobilisés sur cette démarche. Les résultats de cette évaluation donneront lieu à l'élaboration d'un plan d'actions « d'amélioration continue de la qualité » qui comprendra, au minimum, une modification du projet social et des documents d'organisation actuelle de la résidence.

L'accompagnement de fin de vie en pension de famille

Cette année, plusieurs décès ont eu lieu et l'équipe a été amenée à accompagner en fin de vie un habitant. Les professionnelles ont pour missions de garantir le respect et la dignité de la personne et de créer des liens entre les acteurs en soins et les professionnels sociaux et médico sociaux. Du fait des caractéristiques des personnes logées en pension de famille, il est probable que l'équipe soit amenée à accompagner de nouveau des personnes en fin de vie. La formation des professionnelles sur cette thématique paraît alors un axe à développer.

Pôle Emploi Formation





Créé en 1984, le pôle **Emploi Formation** d'ADALEA intervient en amont de la qualification avec une spécialisation sur les dispositifs d'**insertion** et d'**orientation** professionnelle, de remise à niveau et de mobilité. Nos actions se déclinent de la manière suivante :

Accompagnement à la construction de projet professionnel	Acquisition des compétences clés	Apprentissage du permis de conduire
<ul style="list-style-type: none"> ■ Accompagner les démarches d'orientation professionnelle et de reconversion ■ Accompagner la recherche d'emploi, de stages ou de formation ■ Vérifier et valider des projets professionnels 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Réapprendre les Savoirs de Bases, Compétences clés ■ Apprendre le français aux personnes d'origine étrangère ■ Acquérir le socle de connaissances et de compétences professionnelles 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Accompagnement à l'apprentissage du code de la route ■ Accompagnement à la conduite

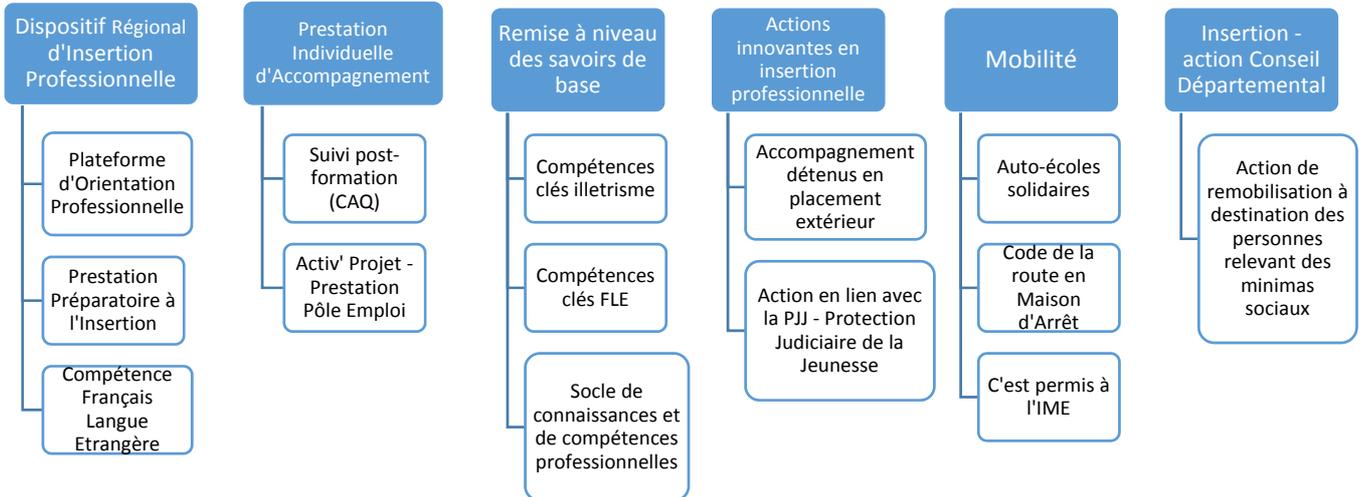
Nos actions de formations s'adressent :

- Aux **demandeurs d'emploi**,
- Aux **jeunes** et aux **adultes**,
- Aux **salarié.e.s d'entreprise**.

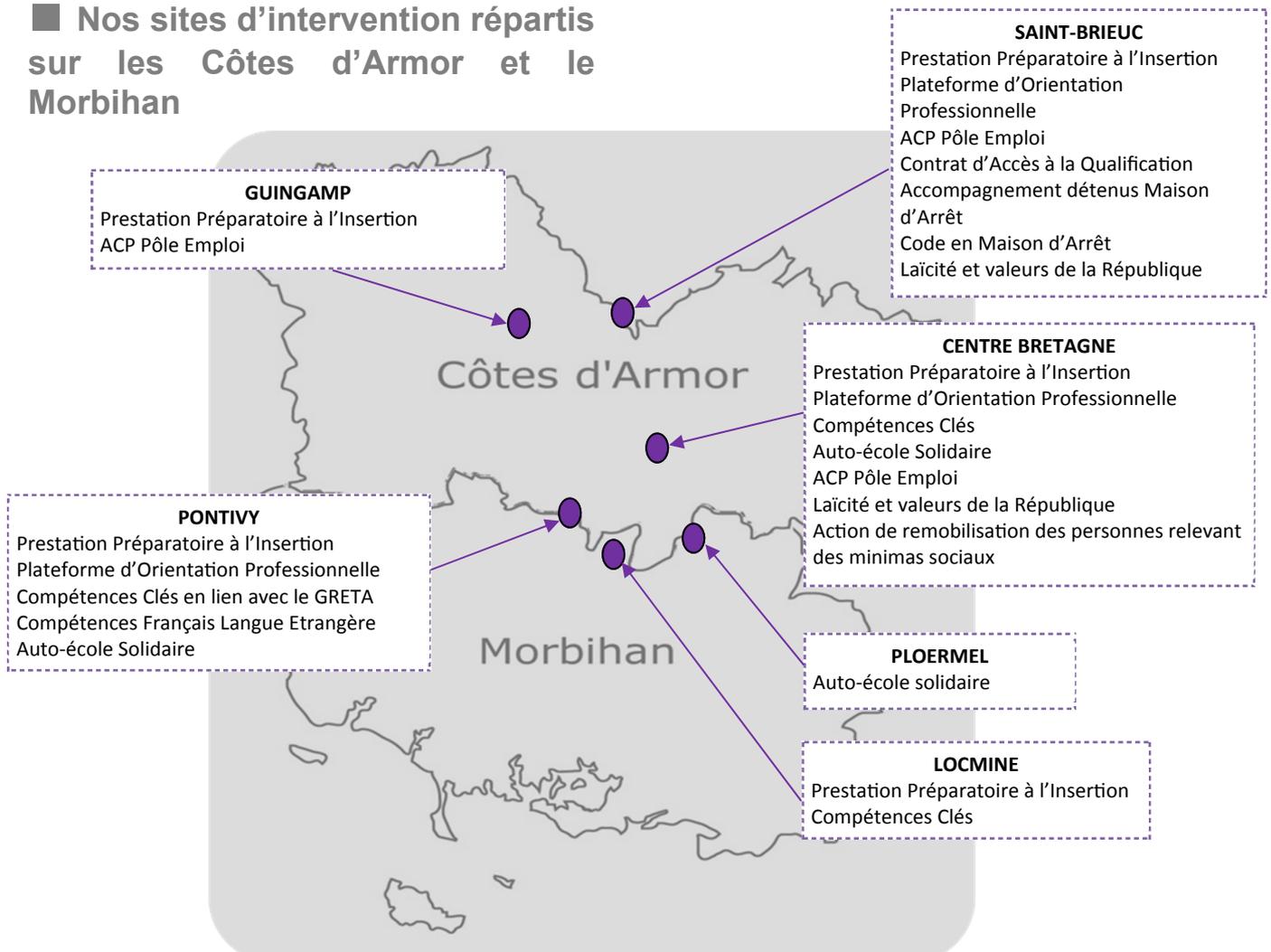
En quelques chiffres c'est :

- **1 094** bénéficiaires en 2018 (1 178 en 2017).
- **575** stagiaires de la formation professionnelle (DRIP et Compétences Clés).
- **136 362** heures de formation dont 40 274 heures en entreprise (soit 29%).
- **73%** ont moins de 26 ans.
- **73%** ont un niveau V ou infra V.

Nos interventions et dispositifs de formation ou de prise en charge en 2018 et modalités de financements



Nos sites d'intervention répartis sur les Côtes d'Armor et le Morbihan



■ Obtention de la labellisation qualité

Le centre de formation s'est engagé fin 2017 dans une **démarche qualité** avec le dépôt d'une demande auprès d'ISQ OPQF (Office Professionnel de Qualification des Organismes de Formation) afin d'obtenir un label reconnaissant le professionnalisme du centre de formation. En effet, la loi du 5 septembre 2018 prévoit une certification obligatoire pour tous les organismes de formation financés sur des fonds publics ou mutualisés à partir du 1er janvier 2021. La finalité est également de renforcer la **visibilité** du centre de formation auprès de l'ensemble des acteurs de la formation : financeurs, partenaires, prescripteurs et stagiaires de formation dans un contexte concurrentiel.

Cette labellisation a été obtenue en mai 2018. Celle-ci concerne 3 dispositifs de formation sur 3 sites, Loudéac, Saint-Brieuc et Pontivy :

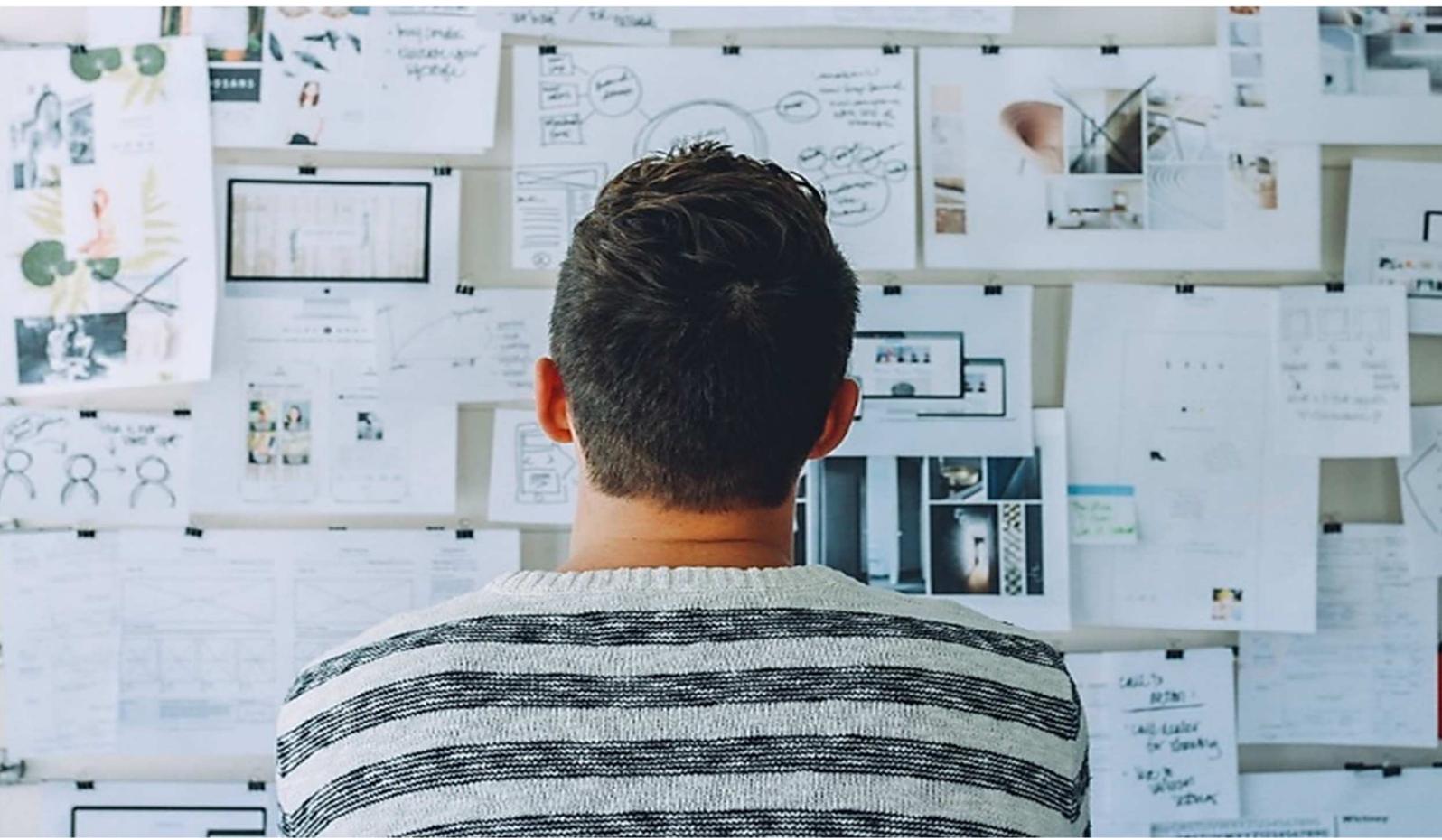
- Action d'orientation professionnelle et accompagnement vers l'emploi,
- Actions et dispositifs d'insertion,
- Formations générales, compétences clés, bureautiques.



■ Évolutions des principaux dispositifs

- Mise en place d'une formation au Code de la route destinée aux jeunes souffrant de déficience intellectuelle (Institut Médico-Éducatif (IME) de Loudéac-Adapei Les Nouvelles) afin de leur permettre **d'accéder à la mobilité** dans une perspective d'insertion professionnelle, à travers une **pédagogie adaptée**. Cette action est soutenue par la Fondation PSA.
- Suite à la publication des nouveaux marchés Région, il est apparu de **nouveaux objectifs et orientations** pour le centre de formation. La Région Bretagne a fortement diminué le nombre de lots géographiques d'attribution. Des centres de formation de grande envergure se sont regroupés pour répondre à ce nouvel appel à projets.

Face à ce contexte mouvant et très concurrentiel, le pôle Emploi Formation d'ADALEA a fait le choix de constituer un **groupement solidaire** avec le service formation de l'AMISEP afin de répondre conjointement aux appels d'offres de la Région Bretagne.





Perspectives 2019 :

- Mettre en place et développer la communication pour aller chercher le public : mise en place d'un poste de chargé.e de relations et de communication, participation aux salons et forums, mettre en place et développer une stratégie de communication et de visibilité sur les territoires.
- Poursuivre la recherche de fonds publics et privés pour pérenniser les actions : collaboration avec le responsable mécénat de l'association.
- Poursuivre et développer l'Action Territoriale Expérimentale en lien avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse des Côtes d'Armor pour des jeunes en suivi éducatif. Selon les premiers éléments de bilan et les besoins identifiés sur les territoires et les partenariats mobilisables, envisager d'autres actions d'insertion.
- Développer de nouvelles actions mobilité, notamment dans le domaine du handicap et diversifier les sources de financement pour les Auto-écoles Solidaires : IME, CEM, ESAT, CADA sur le modèle de l'action « c'est permis à l'IME » à Loudéac.
- Etude de faisabilité, de duplication des dispositifs existants sur d'autres territoires.

Suite aux commissions d'attribution, nous avons remporté les marchés suivants :

- Prépa Avenir Jeunes sur les lots Saint-Brieuc / Lamballe et Loudéac / Pontivy / Ploërmel
- Prépa Projet sur les lots Saint-Brieuc Armor Agglomération et Loudéac / Pontivy / Ploërmel

Les **modèles économiques** bougent et modifient nos approches. Nous passons d'un paiement à l'heure stagiaire à un paiement en prix global et forfaitaire pour les Prépa Projet et un coût à la session de formation pour les Prépa Avenir Jeunes.

L'objectif pour nous est alors de mettre en œuvre ces nouvelles actions sur 2019 dans un **contexte nouveau** de groupement. Un des objectifs fort est aujourd'hui d'aller chercher le public alors prescrit par les partenaires auparavant.

ZOOM SUR LES AUTO-ÉCOLES SOLIDAIRES



Auto-Ecole Solidaire

Depuis leur ouverture, les Auto-Écoles Solidaires ont su répondre aux attentes des publics confrontés à des problématiques

de **mobilité**. Elles atteignent aujourd'hui leur fonctionnement optimal.

Dans tous les cas, les Auto-Écoles Solidaires ne se positionnent pas en tant que concurrentes des auto-écoles « classiques » mais bien en **complémentarité**, en s'adressant à des publics ne relevant pas de ces auto-écoles. En effet, elles s'adressent à des publics qui présentent des difficultés d'apprentissage et/ou des difficultés financières.

La finalité du dispositif étant l'accès à la mobilité dans une perspective d'insertion socioprofessionnelle.

■ Déménagement à Ploërmel

L'Auto-École Solidaire de Ploërmel a déménagé au sein de la pépinière d'entreprises en décembre 2018. Cela permet de bénéficier de locaux plus **adaptés** et de s'entourer de partenaires du secteur de l'emploi et de la formation.

■ Code de la route en Maison d'Arrêt

2 sessions ont eu lieu en 2018 et 10 détenus ont ainsi pu être accompagnés.

Les objectifs sont de :

- Remplacer les détenus dans une dynamique positive de réussite,
- Rompre avec les situations d'échec rencontrées en auto-école,
- Préparer et accompagner les détenus dans la phase de découverte et d'apprentissage du Code de la route,
- Faire passer l'Examen Théorique Général.

Résultats des AES en 2018 :

- 61 entrées en 2018
- 372 personnes accompagnées depuis l'ouverture des 3 AES.
- 30 Codes de la route obtenus (18 à Loudéac, 12 à Pontivy et Ploërmel).
- 29 permis de conduire obtenus (15 à Loudéac, 14 à Pontivy et Ploërmel).

L'enseignement du code constitue un formidable levier à la re-médiation des savoirs de base, à l'éducation citoyenne et à la prévention des risques, directement transférables aux situations de la vie courante.

■ En perspective

En septembre 2018, le Conseil Départemental du Morbihan a lancé un appel à projets concernant toutes les actions d'insertion du territoire. Ce dernier fait le constat que « les actions, nombreuses et variées, souvent financées depuis plusieurs années ne permettent pas aujourd'hui à un grand nombre de personnes **d'accéder à un emploi** ».

A travers cet appel à projets, le Département souhaite agir plus efficacement en faveur de l'insertion sociale et professionnelle des morbihannais éloignés de l'emploi et notamment des allocataires du RSA.

Nos actions Auto-Écoles Solidaires du Morbihan étaient donc concernées par cet appel à projets, ce qui modifie pour le pôle Emploi-Formation les modalités de financement de cette action : nous passons d'une logique de subvention à une logique de marchés financés sur 3 ans. Les **enjeux** étaient donc importants.

Nous avons été retenu sur cet appel à projets, ce qui garantit un financement de nos Auto-Écoles Solidaires du Morbihan par le Conseil Départemental pendant **3 ans** (2019-2021).



ZOOM SUR L'APPEL A PROJETS DILCRAH



Encourageant les **initiatives** de la société civile engagée contre les haines et les discriminations, la DILCRAH a proposé pour l'année 2017-

2018 un appel à projets locaux « **Mobilisés contre le racisme et l'antisémitisme** », en liaison avec les Comités opérationnels de lutte contre le racisme et l'antisémitisme dans chaque département.

En 2018, le pôle Emploi Formation d'ADALEA a bénéficié de cet appel à projets afin de co-construire et réaliser un court-métrage : **Ourse en terre inconnue**. Inspiré d'un phénomène actuel : à cause du réchauffement climatique et de la fonte de la banquise, l'ours blanc ne peut plus rester sur son territoire originel. Il partage donc le territoire du grizzli, ce qui a entraîné l'apparition d'une nouvelle espèce : le prizzli.

9 stagiaires accompagnés par Gwenaël CHARTON, formatrice, ont réalisé ce film **d'animation**, dans le cadre de la fête du cinéma

d'animation 2018. Ils étaient également encadrés par Marianne PICHAVANT, réalisatrice - intervenante - technicienne de l'image et du cinéma pour l'association Le Cercle.

Les jeunes ont ainsi souhaité sensibiliser à la différence, faire barrage aux préjugés et valoriser le vivre ensemble.

Du 3 au 11 octobre 2018, les jeunes ont eu un planning chargé : séance de brainstorming pour trouver l'idée du scénario, écriture, ateliers dessins, découpages, prises de sons, bruitages, doublures, film, montage... En plus de la découverte de l'univers cinématographique, les jeunes ont été sensibilisés à cette thématique.

Ce court métrage a concouru au Prix Ilan Halimi et inscrit au festival des films de l'Ouest.

Retrouvez la vidéo sur le site internet d'ADALEA www.adalea.fr

ZOOM SUR L'ACTION TERRITORIALE EXPERIMENTALE



Depuis le 1^{er} février 2018, ADALEA a mis en place une ATE (Action Territoriale Expérimentale) en partenariat avec la PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse) de Saint-Brieuc et de Guingamp.

■ Rappel du projet

La Protection Judiciaire de la Jeunesse des Côtes d'Armor et le pôle Emploi Formation d'ADALEA ont engagé une **réflexion commune** sur la question de la prise en charge et l'accompagnement socioprofessionnel des publics accompagnés / suivis par la PJJ.

Chacune des structures constate aujourd'hui une **absence de réponse** ou des réponses incomplètes en matière d'insertion socioprofessionnelle sur le territoire de Saint-Brieuc et Guingamp pour ces publics. Le droit commun avec le Dispositif Régional d'Insertion Professionnelle de la Région Bretagne constitue aujourd'hui le dispositif d'entrée pour les publics jeunes les plus en difficultés qui ont besoin de travailler un projet professionnel. Pour autant, nous observons aujourd'hui que ces prestations ne sont pas **adaptées** pour une partie du public que nous accompagnons et en particulier pour la majorité du public suivi par la PJJ d'où l'intérêt de développer une action spécifique vers ces publics.

En quelques chiffres c'est :

- 14 jeunes accompagnés (10 sur Guingamp et 4 sur Saint-Brieuc).
- 8 chantiers techniques (entretien d'espaces verts, peinture, réfection d'un mur, travaux de rénovation...).
- Des parcours d'une durée moyenne de 3 mois.

■ Objectifs

- **(Re) mobiliser** les jeunes dans un parcours d'insertion socioprofessionnelle en mobilisant des équipes multidisciplinaires (animateur.trice de formation, éducateur.trice, psychologue, assistant.e social.e...),
- Favoriser et développer **l'acquisition de compétences sociales** : s'adapter à la vie de groupe, prendre confiance en soi au sein du groupe, développer sa communication verbale et non verbale,
- **Lever les freins et problématiques** périphériques à l'insertion socioprofessionnelle,
- Favoriser et développer l'acquisition de **compétences professionnelles** transférables par des situations de travail,
- Engager une **réflexion** sur son projet professionnel.

Pôle Ateliers d'Insertion





En 2018, le pôle **Ateliers d'Insertion** comptait deux ateliers d'insertion dont la mission est de mettre les personnes dans la perspective d'un parcours menant **vers l'emploi**, la **formation**, ou d'autres étapes adaptées à leurs besoins. Les personnes accueillies signent un **contrat de travail**, Contrat à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI) ainsi qu'un contrat fixant des objectifs d'insertion. Les salarié.e.s sont encadré.e.s par un.e moniteur.trice d'atelier et bénéficient en parallèle d'un accompagnement socioprofessionnel.

Chacun des encadrants techniques d'insertion a pour mission d'animer une activité de production économique. Celle-ci doit leur permettre d'évaluer les compétences et les comportements, mais aussi de les faire évoluer et de **favoriser les apprentissages** à l'aide d'outils pédagogiques.

Cette méthodologie est inscrite dans une démarche d'**accompagnement social et professionnel** en s'appuyant sur un réseau de partenaires dans le but de permettre à chacun des bénéficiaires d'intégrer le milieu ordinaire de travail ou d'accéder au préalable à la formation. Ces enjeux reposent sur la qualité de l'accompagnement géré par une coordinatrice assurant un conseil d'insertion professionnelle.

Le service doit **maintenir** l'équilibre financier et poursuivre sa communication sur les activités en direction des collectivités, des bailleurs sociaux et des entreprises. Parallèlement, ADALEA, consciente des besoins en matière d'insertion sur les territoires de Saint-Brieuc Armor Agglomération et de Loudéac Communauté Bretagne Centre, travaille en partenariat avec ces collectivités, sur les possibilités de mise en œuvre de nouvelles offres d'insertion.

ATELIER PEINTURE / SECOND ŒUVRE BÂTIMENT

■ Présentation

Une équipe de **onze salarié.e.s** en insertion intervient directement auprès des organismes publics, associatifs, des administrations ou en sous-traitance d'entreprises locales pour effectuer des travaux de **rénovations intérieures** de bâtiments : peinture, pose de revêtements muraux-sols, pose de cloisons sèches, maçonnerie, menuiserie, faïence...

■ En action

En 2018, le Pôle a mené des chantiers avec divers partenaires tels que :

- Des entreprises : Rondel, Arc Armor,
- Des bailleurs sociaux : Terre et Baie Habitat, Côtes d'Armor Habitat,
- Des collectivités et services d'Etat : les Mairies d'Hillion et Yffiniac, la DIRECCTE 22, la DDCS 22.

■ Perspectives 2019

- Développer la prospection et trouver de nouveaux **partenariats** économiques afin d'assurer un niveau d'activité suffisant sur le chantier second œuvre bâtiment,

- Solliciter les collectivités afin de développer de nouveaux débouchés,
- Améliorer les résultats en matière d'**insertion** des publics.

En quelques chiffres c'est :

- **22** personnes accompagnées en 2018.
- **82%** de bénéficiaires du RSA (les autres salarié.e.s étant bénéficiaires de l'ASS ou de l'AAH).
- **9%** sont des femmes (en baisse par rapport à 2017).
- **38** ans en moyenne (40 ans en 2017).
- **64%** des salarié.e.s ne possèdent pas le permis de conduire.
- Tous ont des niveaux V ou infra V.
- **67%** n'ont pas eu d'activité salariée depuis 24 mois et plus à leur entrée sur l'atelier.
- La durée moyenne de contrat est de **15** mois.
- **70 %** de sorties dynamiques sur un objectif de 30 % (soit des sorties vers l'emploi, la formation ou sorties avec impacts sur l'emploi : mobilité, santé, logement, etc.).



ATELIER PLACEMENT EXTÉRIEUR

■ Présentation

Une équipe de **six détenus** de la Maison d'Arrêt de Saint-Brieuc (personnes sous main de justice) intervient auprès des organismes publics, associatifs ou en sous-traitance d'entreprises locales pour effectuer des travaux de rénovation de petit patrimoine, des travaux de rénovations intérieures de bâtiment et d'entretien paysager. Cette équipe intervient sur l'ensemble du Département, selon les demandes, dans un périmètre d'une heure autour de la Maison d'Arrêt de Saint-Brieuc.

■ En action

Le chantier Placement Extérieur a été arrêté en octobre 2018.

Malgré de nouvelles modalités horaires et une redéfinition des processus, les conditions d'accueil et d'accompagnement des détenus sur le chantier n'étaient plus envisageables.

En 2018, les effectifs ont été en dessous des attentes, soit un volume moyen sur l'année de de 2,03 ETP pour un conventionnement de 3,50 ETP.

■ Perspectives 2019

Réflexion avec le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP), la Maison d'Arrêt et la Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires (DISP) pour définir un **nouveau projet**.



En quelques chiffres c'est :

- 22 personnes accompagnées en 2018.
- Moyenne d'âge située entre 20 et 54 ans.
- 86% des salariés ont un niveau V ou infra V.
- La durée d'un contrat varie de 1 à 8 mois.
- 33 sessions d'accompagnement socio-professionnel le vendredi. 66% des sessions comptent entre 4 et 6 participants.
- 27 % de sorties dynamiques sur un objectif de 10 % (soit des sorties vers l'emploi, la formation ou sorties avec impacts sur l'emploi : mobilité, santé, logement, etc.).

Pôle

Ressources

Adalea

LA SOLIDARITÉ EN ACTIONS

NIVEAU

1



SECRÉTARIAT
DE DIRECTION

DIRECTION

RESSOURCES
HUMAINES

COMPTABILITÉ



INFORMATIQUE
& LOGISTIQUE

MÉCÉNAT

PROJETS

PÔLE RESSOURCES

■ Des fonctions support au service de l'action des pôles

Le pôle ressources regroupe toutes les fonctions support de l'association soit :

- les fonctions **administratives** : secrétariat, comptabilité, gestion des ressources humaines ;
- les fonctions **logistiques** : maintenance et entretien du parc d'accueil des publics, des bureaux et des logements, nettoyage du parc de bureaux et d'accueil des publics ;
- la fonction **informatique** avec l'entretien, la gestion et le suivi du parc informatique et le développement de solutions informatiques pour les professionnel.le.s de l'association ;
- les fonctions **transverses** de chargée de projets, responsable mécénat, chargé de gestion immobilière qui assurent l'interface entre les différents pôles sur des actions ciblées.

Toutes ces fonctions représentent les maillons indispensables à la vie de l'association et contribuent au bon fonctionnement des pôles d'activité et à la réussite des actions mises en œuvre.

■ Perspectives pour 2019

- **Evaluation** et révision du projet associatif 2014-2019,
- Organisation des **40 ans** de l'association la semaine du 16 au 20 septembre 2019,
- Mise en place d'une **stratégie** immobilière et d'un plan d'action autour de la mission de gestion immobilière,
- Développement d'une stratégie de **communication** de l'association (réseaux, salons, presse, internet),
- Poursuite du travail de **collecte de fonds** privés auprès des mécènes locaux et nationaux,
- Finalisation des procédures pour la mise en conformité avec le Règlement européen sur la Protection des données Personnelles (**RGPD**) et mise en œuvre du plan d'action de sensibilisation des salarié.e.s,
- Mise en place de la **dématérialisation** de la facturation pour les dispositifs logement, ateliers d'insertion et emploi formation,
- **Révision** des prestataires fournisseurs dans le cadre de l'adhésion au groupement d'achats,
- **Réorganisation** du parc informatique au regard des nouveaux marchés du Pôle Emploi Formation,
- Etude préalable à la révision de la gestion des stocks et **inventaires** de l'association.



RESSOURCES HUMAINES

Les effectifs et leurs typologies

Effectifs salariés de l'association au 31/12/18

	hommes		femmes	
CDI	76	11	65	
temps partiel	26	4	22	
temps plein	50	7	43	
CDD	22	7	15	
temps partiel	11	4	7	
temps plein	11	3	8	
CDDI	12	12	0	
Contrats aidés	4	2	2	
Effectif total	114	32	82	

L'augmentation des effectifs salariés se poursuit en 2018 avec 114 personnes salariées au 31 décembre (contre 108 en 2017, 93 en 2016) particulièrement sur les contrats à durée déterminée (22 en 2018 contre 14 en 2017).

Les femmes restent majoritaires, représentant 72% des effectifs ; La moyenne d'âge reste stable par rapport à 2017 : 42 ans. 36% des effectifs ont 35 ans ou moins (contre 32 % en 2017) et 32% ont 46 ans et plus (contre 29% en 2017).



72 %

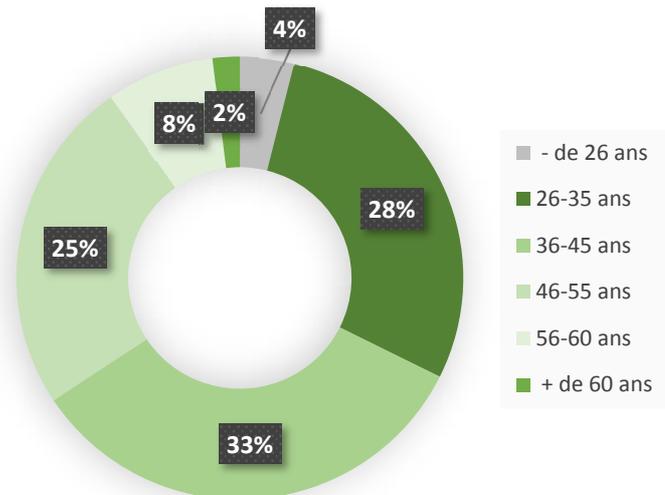


28 %

42
ans

Âge moyen des
salarié.e.s

Catégories d'âges des salarié.e.s (hors CDDI)



RESSOURCES HUMAINES (SUITE)



■ Les catégories d'emploi (hors CDDI)

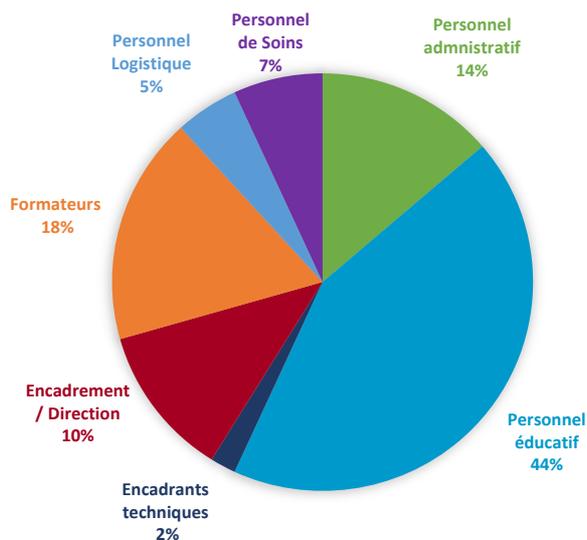
Les métiers du secteur éducatif sont largement représentés au sein de l'association avec 44% des effectifs salariés.

La répartition par catégories d'emploi reste similaire aux précédentes années même si l'on observe une **légère variation** des effectifs de l'encadrement, lié au recrutement du responsable mécénat.

■ La formation du personnel

La formation du personnel est une composante majeure dans la politique de ressources humaines de l'association. En 2018, l'association a investi majoritairement la formation collective en lien direct avec les activités et **orientations stratégiques** des différents pôles.

Comparativement à 2017, le nombre de salarié.e.s bénéficiaires de formation reste stable avec 81 personnes formées (contre 79 en 2017).



En quelques chiffres c'est :

- 81 salarié.e.s bénéficiaires de formation.
- 71% de l'effectif total de l'association.
- 3 045 heures de formation dont :
 - 653 heures de congé individuel de formation.
 - 1 266 heures de formation collective.
 - 1 126 heures de formation individuelle.
- 32 379 € financés par UNIFAF.
- 11 819 € sur les fonds propres de l'association.

RESSOURCES HUMAINES (SUITE)

■ Le dialogue social

Les échanges réguliers avec les instances du personnel et les syndicats ont conforté la volonté commune de poursuivre les conditions d'un **dialogue social** de qualité afin d'améliorer les conditions de travail de l'ensemble des salarié.e.s, à l'exemple de la charte sur le télétravail occasionnel. En parallèle, les instances du personnel et les syndicats ont travaillé sur la mise en place du Comité Social et Economique (CSE).

■ Le bénévolat

L'association compte 22 bénévoles d'action/de compétences répartis sur des missions destinées aux publics, en **complémentarité** de l'action des salarié.e.s :

- Ostéopathie (2),
- Médecine (3),
- Pharmacie (1),
- Coiffure (1),
- Sculpture/Atelier créatif (1),
- Interprétariat (2),
- Infographie (1),

En quelques chiffres c'est :

- 14 réunions de la Délégation Unique du Personnel - Comité d'Entreprise (DUP-CE).
- 4 réunions du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT).
- 2 commissions Risques Psychosociaux.
- 5 réunions de Négociation Annuelle Obligatoire (NAO) et autres.
- 339 heures consacrées aux réunions par les salarié.e.s membres de ces instances du personnel.
- 388 heures de délégation des représentants du personnel.

- Animation / jeux auprès des enfants hébergés (2),
- Soutien scolaire (2),
- Appui sur les compétences clés (2),
- Appui à l'ouvrier polyvalent (3),
- Ecrivains publics (2).

En 2018, le bénévolat représentait **615 heures**.



ACTIONS TRANSVERSALES

AUX PÔLES

■ Zoom sur le séminaire dédié aux administrateurs.trices et au comité de direction

Faisant suite à une phase de **renouvellement** d'une partie des membres du Conseil d'Administration et de l'encadrement, la commission gouvernance (composée d'administrateurs.trices d'ADALEA) s'est saisie d'un projet de séminaire. Ceci afin de se donner l'opportunité de travailler **conjointement** et s'approprier les enjeux des activités d'ADALEA, dans la perspective de révision du projet associatif.

Aussi, un séminaire s'est tenu le 11 décembre 2018 afin d'aborder la question de l'**ancrage territorial** de l'association, de l'évolution de ses interlocuteurs politiques, techniques et financeurs, au détour de la réforme territoriale, et de ses espaces de représentations locaux et nationaux. L'objectif étant de situer ADALEA dans le champ des politiques publiques.

Perspectives 2019

Le projet associatif 2014-2019 sera évalué et révisé pour la période 2020-2025. Dans ce cadre, les préconisations issues de ce séminaire alimenteront la définition du nouveau projet associatif ainsi que les plans d'actions déclinant ce dernier.

■ Zoom sur la réalisation d'un photoreportage de l'association par les étudiants du lycée Rabelais

Dans le cadre du **concours** des lycéens du Festival Photoreporter, 4 étudiants du Lycée F. Rabelais à Saint-Brieuc ont réalisé un photoreportage en février 2018.

Ces étudiants ont ainsi rencontré les équipes et les publics, en **immersion** sur les dispositifs du Rond-Point (Boutique Solidarité et Action Sociale sur l'Espace Public), du pôle Emploi Formation, de l'Hybritel, de la Maison Relais et du CHRS Clara Zetkin. Au total, c'est 10 clichés qui ont été retenus afin d'illustrer le **quotidien** des publics accueillis et des professionnels de l'association. Le Lycée F. Rabelais a réalisé une **exposition** au sein de l'établissement en mai 2018 puis a mis à disposition les clichés afin de les exposer à l'occasion de l'inauguration des locaux rue de la Corderie en juin et juillet 2018.

Ce photoreportage a été retenu dans la sélection du festival Photoreporter et diffusé dans le cadre de la programmation du « off » du festival.

■ Zoom sur la préparation du projet fédérateur de l'association

Profitant des **40 ans** de l'association prévus en 2019, l'association a organisé des **rencontres créatives** auprès des salarié.e.s, bénévoles et publics accompagnés des différents pôles afin de définir un projet qui puisse pour ces acteurs :

- Les **fédérer** ;
- Les mettre sur le même pied d'**égalité** ;
- Concourir au changement de regard sur l'exclusion.

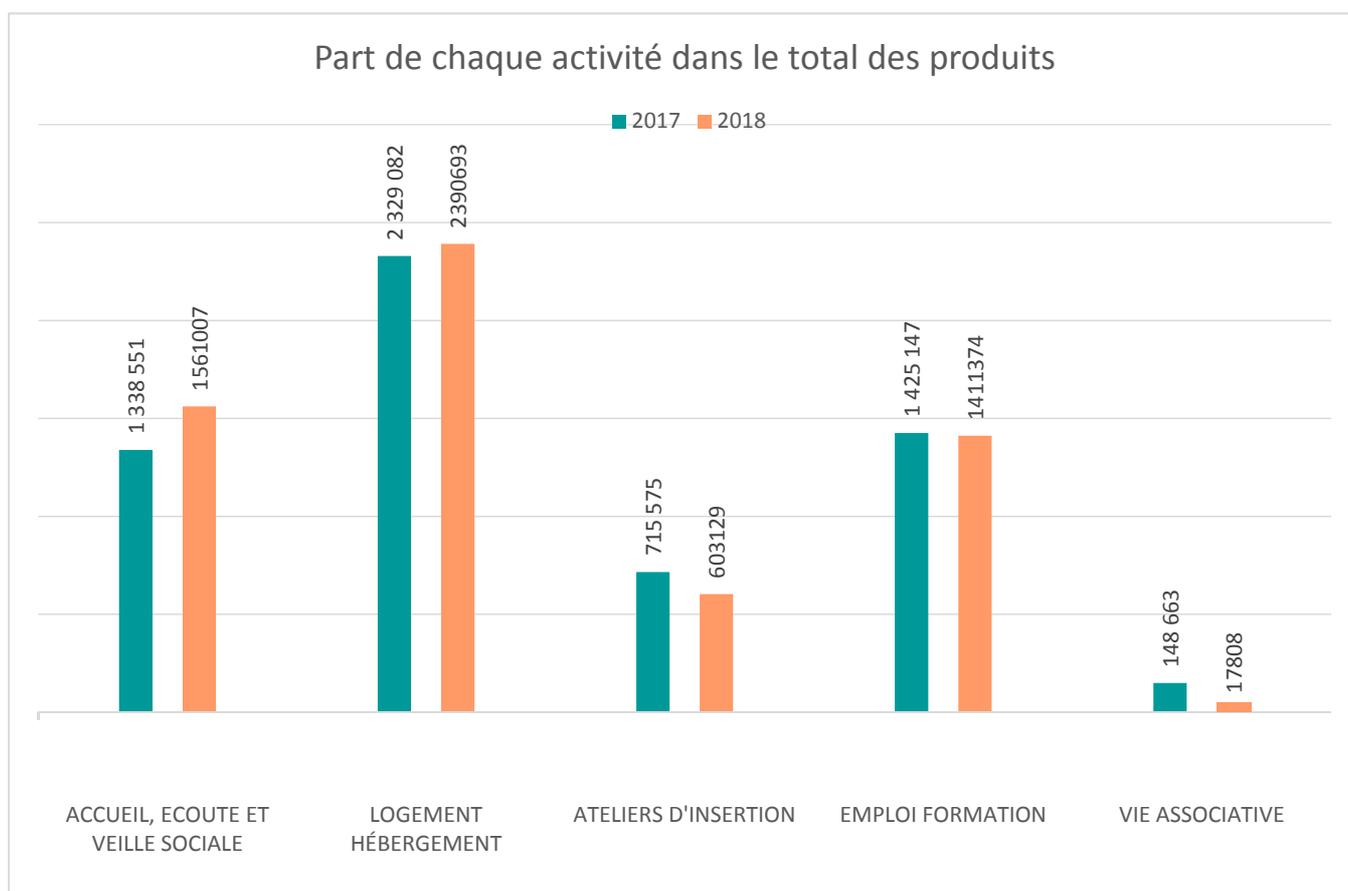
Prenant en compte les idées proposées par les acteurs d'ADALEA, l'association organisera du 16 au 20 septembre 2019 : un colloque et une exposition retraçant les 40 années de combat de l'association pour lutter contre les exclusions et les violences, un cabaret spectacle construit et animé par les acteurs de l'association. Pour cela, ADALEA bénéficiera de l'accompagnement artistique de Galapiat Cirque, culinaire de la Cité du Goût et des Saveurs, afin de travailler sur le projet de cabaret cirque.

Rapport Financier



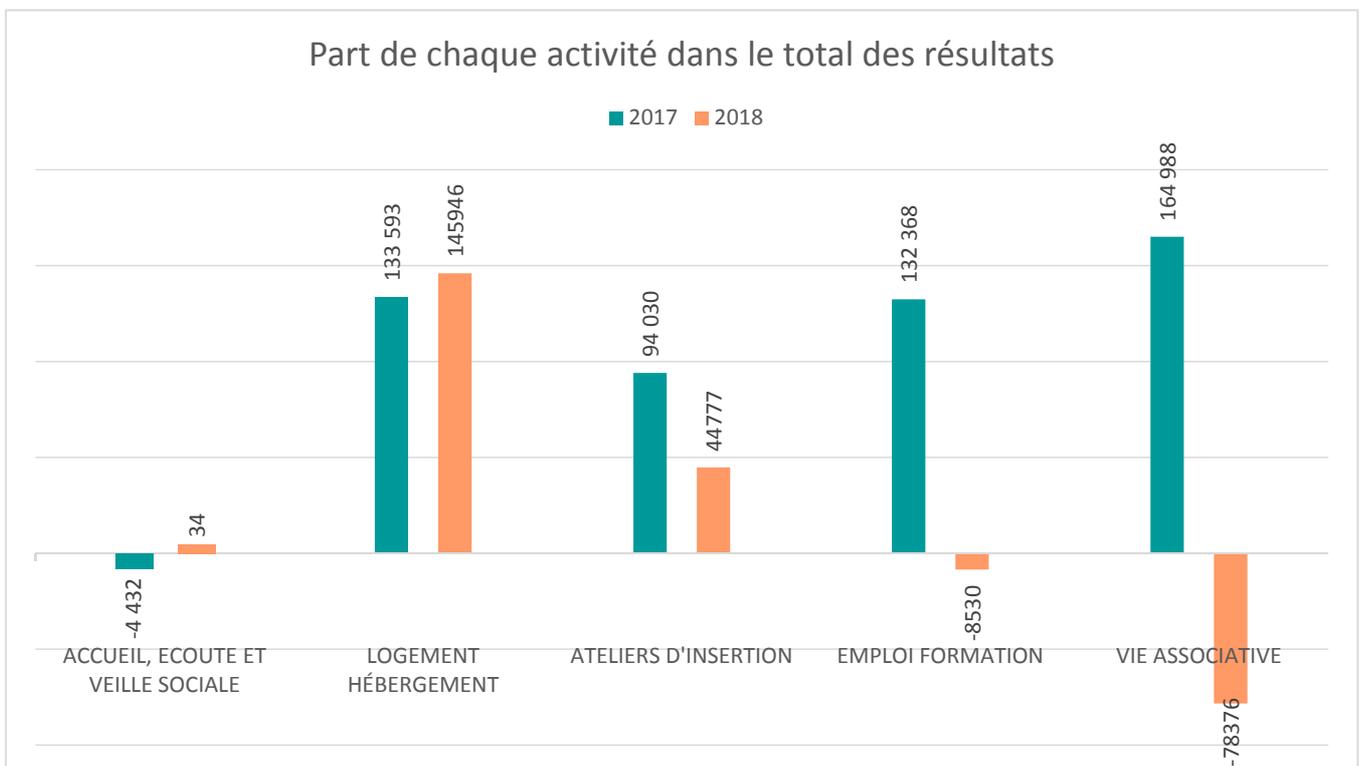
PRODUITS PAR PÔLES

	2017		2018	
Accueil Écoute et Veille Sociale	1 338 551 €	23%	1 561 007 €	26%
Logement Hébergement	2 329 082 €	39%	2 390 693 €	40%
Ateliers d'Insertion	715 575 €	12%	603 129 €	10%
Emploi Formation <i>Dont Auto-écoles Solidaires</i>	1 425 147 € 226 933 €	24%	1 411 374 € 217 713 €	24%
Vie Associative	148 663 €	2%	17 808 €	0%
Total Association	6 007 019 €	100%	5 984 011 €	100%



RÉSULTATS PAR PÔLES

	2017	2018
Accueil Écoute et Veille Sociale	- 4 432 €	34 €
Logement Hébergement <i>Dont CHRS</i>	133 593 € 123 601 €	145 946 € 56 766 €
Ateliers d'Insertion	94 030 €	44 777 €
Emploi Formation	132 368 €	- 8 530 €
Vie Associative	164 988 €	- 78 376 €
Total Association	520 547 €	103 851 €



BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2018

ACTIF	2017	2018	PASSIF	2017	2018
IMMOBILISATIONS	1 722 361 €	1 767 807€	FONDS ASSOCIATIFS	4 065 247 €	4 513 408€
ACTIF CIRCULANT	5 419 392 €	5 636 114 €	PROVISIONS ET DETTES	3 076 506 €	2 890 513€
TOTAL	7 141 753 €	7 403 921€	TOTAL	7 141 753 €	7 403 921€



BILAN ACTIF AU 31 DÉCEMBRE 2018



Bilan actif

Adalea Ass

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Actif		Exercice			Exercice précédent	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	Au : 31/12/2017	
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement Frais de recherche et développement Concessions, logiciels et droits similaires Fonds commercial (1) Autres immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles en cours Avances et acomptes	67 457	65 616	1 840	20 916
		TOTAL	67 457	65 616	1 840	20 916
	Immobilisations corporelles	Terrains Constructions Inst techniques, mat.out industriels Autres immobilisations corporelles Immobilisations grevées de droits Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes	323 300 1 132 094 101 694 1 279 895 2 563	513 031 77 719 603 807	323 300 619 062 23 974 676 088 2 563	323 300 166 177 25 618 150 086 926 236
	TOTAL	2 839 547	1 194 559	1 644 988	1 591 419	
	Immobilisations financières ⁽²⁾	Participations Créances rattachées à des participations Titres immob. activité de portefeuille Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières	2 896 232 91 726 26 123		2 896 232 91 726 26 123	2 896 232 82 093 24 803
	TOTAL	120 978		120 978	110 025	
	Total I	3 027 983	1 260 175	1 767 807	1 722 361	
Actif circulant	Stocks et en-cours	Matières premières, approvisionnements En cours de production biens et services Produits intermédiaires et finis Marchandises				
		TOTAL				
	Créances ⁽³⁾	Avances et acomptes versés sur commande Créances usagers et comptes rattachés Autres créances	927 207 131 775	10 053	917 153 131 775	18 689 709 887 136 569
		TOTAL	1 058 982	10 053	1 048 929	846 456
Divers	Autres titres Valeurs mobilières de placement Instruments de trésorerie Disponibilités Charges constatées d'avance (4)	2 720 724 1 861 709 4 751		2 720 724 1 861 709 4 751	2 710 826 1 838 599 4 819	
	Total II	5 646 167	10 053	5 636 114	5 419 392	
	Charges à répartir sur plusieurs exercices III					
	Primes de remboursement des emprunts IV					
	Ecart de conversion Actif V					
	TOTAL DE L'ACTIF (II+III+IV+V)	8 674 150	1 270 229	7 403 921	7 141 753	
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)					
Engagements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre Autres				Visé par le Commissaire aux Comptes	

BILAN PASSIF AU 31 DÉCEMBRE 2018



Bilan passif (avant répartition)

Adalea Ass

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Passif (avant répartition)		Exercice	Exercice précédent	
Fonds associatifs	Fonds propres	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables)	405 290	405 290
		Ecarts de réévaluation		
		Réserves	3 269 360	2 075 074
		Report à nouveau		
		Résultat de l'exercice	103 851	520 547
	Autres fonds associatifs	Fonds associatifs avec droit de reprise		
		Apports		
		Legs et donations		
		Résultats sous contrôle de tiers financeurs	318 933	992 671
		Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme	415 973	71 663	
	Provisions réglementées			
	Droit des propriétaires (commodat)			
Total I		4 513 408	4 065 247	
Provisions et fonds dédiés	Provisions pour risques			
	Provisions pour charges	534 503	555 741	
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	836 932	1 013 848	
	Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)			
Total II		1 371 435	1 569 590	
Dettes	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	531 489	615 355	
	Emprunts et dettes financières divers (3)	9 816	9 216	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (1)			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	279 494	179 520	
	Dettes fiscales et sociales	553 885	517 410	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		9 986	
	Autres dettes	142 971	155 886	
	Instrument de trésorerie			
Produits constatés d'avance	1 419	19 540		
Total III		1 519 077	1 506 915	
Écart de conversion passif IV				
Total du passif (I+II+III+IV)		7 403 921	7 141 753	
Renvois	Dettes sauf (1) à plus d'un an			
	Dettes sauf (1) à moins d'un an (2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques (3) Dont emprunts participatifs	1 519 077	1 506 915	
Engagements donnés	Sur legs acceptés			
	Autres			
		Visé par le Commissaire aux Comptes		

Joint à l'annexe de l'annexe VTL14

COMPTE DE RÉSULTAT

AU 31 DÉCEMBRE 2018



Compte de résultat

Adalea Ass

Période de l'exercice 01/01/2018 31/12/2018
 Période de l'exercice précédent 01/01/2017 31/12/2017
 * Mission de Présentation Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises		
	Production vendue : Biens		
	Services liés à des financements réglementaires	745 032	767 400
	Autres services	999 459	920 841
	Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation)	1 744 491	1 688 241
	Production stockée		
	Production immobilisée	15 390	41 446
	Produits nets partiels sur opérations à long terme		
	Cotisations	130	140
	Dons		
Legs et donations			
Subventions d'exploitation	3 724 185	3 969 060	
Produits liés à des financements réglementaires			
Ventes de dons en nature			
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	228 556	342 963	
Autres produits	26 433	120 348	
	Total des produits d'exploitation I	5 739 188	6 162 199
Charges d'exploitation	Marchandises Achats		
	Variation de stocks		
	Matières premières et autres approvisionnements		
	Achats	320 639	282 502
	Variation de stocks		2 771
	Autres achats et charges externes (1)	1 028 082	1 142 482
	Impôts, taxes et versements assimilés	205 592	194 301
	Salaires et traitements	2 580 168	2 435 080
	Charges sociales	1 042 626	971 759
	Dotations		
	- sur immobilisations	204 528	158 715
	amortissements provisions		
Dotations d'exploitation			
- sur actif circulant : provisions	10 053	5 137	
- pour risques et charges : provisions	110 829	228 463	
Subventions accordées par l'association			
Autres charges	5 288	48 679	
	Total des charges d'exploitation II	5 507 810	5 469 894
	Résultat d'exploitation (I-II)	231 378	692 305
Opér. commun	Excédents ou déficits transférés III		
	Déficits ou excédents transférés IV		
Produits financiers	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	54 255	90 771
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers V	54 255	90 771
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées	8 776	9 430
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières VI	8 776	9 430
	Résultat financier (V-VI)	45 479	81 341
	Résultat courant avant impôt (I-II+III+IV+V-VI)	276 857	773 646
Renvois	(1) Y compris redevances de crédit-bail : mobilier immobilier	Visé par le Commissaire aux Comptes	

Étude à partir de l'annexe V.12.8

COMPTE DE RÉSULTAT

AU 31 DÉCEMBRE 2018 (SUITE)



Compte de résultat

Adalea Ass

Période de l'exercice 01/01/2018 31/12/2018
 Période de l'exercice précédent 01/01/2017 31/12/2017
 * Mission de Présentation Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 162	16 954
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	10 489	3 942
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels VII	13 651	20 896
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	359 569	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	502	
	Total des charges exceptionnelles VIII	360 071	
Résultat exceptionnel (VII-VIII)		-346 419	20 896
Participation des salariés aux résultats IX			
Impôts sur les sociétés X		3 502	7 147
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs XI		517 384	366 546
Engagements à réaliser sur ressources affectées XII		340 468	633 395
Total des produits ((+III+V+VII+XI) XIII)		6 324 480	6 640 414
Total des charges ((II+IV+VI+VIII+IX+X+XII) XIV)		6 220 629	6 119 867
Excédent ou déficit (XIII-XIV) (XIII-XIV)		103 851	520 547
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Produits			
Bénévolat			
Prestations en nature			
Dons en nature			
Charges			
Secours en nature			
Mise à disposition de biens et services			
Personnel bénévole			

Visé par le Commissaire aux Comptes

Rapport d'orientation



C'est le 21 décembre
1979 qu'est née
officiellement et
statutairement notre
association.

*« 40 ans
d'existence,
d'engagement associatif et de
militantisme. 40 ans d'action
pour répondre aux attentes des
plus fragiles. »*

Force est de constater que la précarité n'a pas diminué, elle s'est diversifiée, a pris d'autres formes, mais elle est encore bien présente. En 40 ans, notre association a bien grandi, ses activités se sont étoffées au gré des besoins repérés, des projets réalisés, des constructions et des déconstructions des politiques publiques et des financements ad hoc.

En 2019, ADALEA marquera cet anniversaire autour d'un projet fédérateur qui mobilisera l'ensemble des forces vives de l'association en septembre. D'autres projets verront le jour sur les différents pôles.

Ainsi, les travaux engagés par notre bailleur pour réhabiliter notre pension de famille seront finalisés, passant notre capacité d'accueil à 30 places. Nous ouvrirons d'ici la fin de l'année, nous le souhaitons, une nouvelle structure d'hébergement de 26 places alternatives aux nuitées d'hôtels. Nos coopérations se poursuivront, à l'exemple de ce choix de répondre au sein d'un même groupement, avec

l'AMISEP, aux marchés publics de la Région sur la formation ou bien de se regrouper à quatre associations pour répondre à l'appel à candidatures sur l'intermédiation locative afin de coordonner une réponse sur l'ensemble du Département. D'autres initiatives sont engagées, elles illustrent notre dynamisme et notre capacité à agir avec vous, les partenaires, les collectivités, qui participez et soutenez les actions que nous menons.

Enfin, après avoir défini nos orientations stratégiques, notre association engagera un travail de réactualisation de son projet associatif pour les cinq années à venir.

En conclusion, je reprendrai quelques mots d'un des pères fondateurs de l'association et ancien Président, je veux citer Jules BARBU :

*« ... l'avenir appartient à ceux qui
osent :*

*Il faudra continuer de se battre avec
les pauvres...*

*Il faudra continuer d'inventer avec
les risques que cela comporte...*

*Il faudra construire dans nos
structures des lieux de convivialité,
ou chacun sera reconnu dans ce
qu'il est...*

Enfin, il faudra choisir l'audace ».

Pierre GRELLARD, Président ■

Annexes



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

■ Le Conseil d'Administration au 31 décembre 2018

	BUREAU :	MEMBRES :
<i>Président :</i>	Pierre GRELLARD	Jacques COUSIN
<i>Vice-Présidente :</i>	Marie-France BOMMERT	Pierre-Yves JOUBLE
<i>Trésorier :</i>	Denis GUILLOU	Marie-Claire GOLLAIRE
<i>Trésorier adjoint :</i>	Pierre JESTIN	
<i>Secrétaire :</i>	Bertrand HARDY	
<i>Secrétaire adjoint :</i>	Lionel BRAS	
<i>Membre :</i>	Michel BREMONT	

■ Les activités en 2018 au sein de l'Association

Nombre de réunions	Type de rencontre	Total d'heures (cumul administrateurs-trices)
6	Réunions de Conseil d'Administration	156
4	Réunions de Bureau	47
3	Réunions de la Commission financière	18
8	Commissions par pôles	58
2	Commissions mécénat	10
4	Commissions gouvernance	55
1	Commission immobilier	8
130	Rencontres diverses (en interne ou en externe)	562
Soit un total de 158 réunions consacrées à la vie d'ADALEA, représentant 914 heures		

PARTENARIATS ET REPRÉSENTATIONS

	REPRESENTANT ADALEA
ECHELON NATIONAL	
Groupe d'appui national 115 <i>Fédération des Acteurs de la Solidarité</i>	Valérie BOCQUEHO, Responsable du pôle Accueil Ecoute et Veille Sociale Anne-Sophie ABALAIN, Coordinatrice du SIAO 22 représentent les structures de l'ouest
ECHELON REGIONAL	
Commission Régionale Logement Hébergement <i>Fédération des Acteurs de la Solidarité</i>	Germaine LIGER, Responsable du pôle Logement Hébergement
CRSA (Conférence Régionale de Santé et de l'Autonomie) <i>Fédération des Acteurs de la Solidarité</i> / URIOPSS	Christophe GUINCHE, Directeur
Commission Médicosociale ARS, <i>Fédération des Acteurs de la Solidarité</i> / URIOPSS	Christophe GUINCHE, Directeur
Membre permanent à la Commission de Sélection d'Appels à Projets médico-social relevant de la compétence du Directeur Général de l'ARS. <i>Fédération des Acteurs de la Solidarité</i> / URIOPSS	Christophe GUINCHE, Directeur
Conférence des organismes de formation pilotée par le Conseil Régional	Camille BOUGON, responsable du pôle Emploi Formation
Conseil d'Administration <i>Fédération des Acteurs de la Solidarité</i> région Bretagne	Marie France BOMMERT, Vice-Présidente est membre du CA
Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement Pour la Fédération des Acteurs de la Solidarité (Suppléant)	Christophe GUINCHE, Directeur
ECHELON DEPARTEMENTAL 22	
ALTER (<i>Agence Locale pour le Travail par l'Emploi Reconstitué</i>)	Pierre GRELLARD, Président. ADALEA est actionnaire d'ALTER
CIDFF (<i>Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des familles</i>)	Marie-France BOMMERT, Vice-Présidente est membre du CA
FAIRE (<i>Fédération des Associations d'Insertion Pour la Requalification par l'Emploi</i>)	Pierre GRELLARD, Président est membre du bureau
<i>Fédération des Acteurs de la Solidarité</i> région Bretagne	Marie-France BOMMERT, Vice-Présidente est déléguée pour le département 22
Maison départementale des Femmes (membre du Conseil d'Administration)	Pamela ROUXEL, coordinatrice du pôle Logement Hébergement
Comité directeur FSL (<i>Fonds de Solidarité pour le Logement</i>)	Christophe GUINCHE, Directeur
Conseils d'administration de Terre et Baie Habitat	Christophe GUINCHE, Directeur
Conseils d'administration de Côtes d'Armor Habitat	Lionel BRAS, secrétaire adjoint est membre du CA
Comité responsable du PDALHPD (<i>programme départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées</i>)	Christophe GUINCHE, Directeur
Conseil Territorial de Santé Armor	Jacques COUSIN, membre du CA, représentant des associations d'insertion adhérentes <i>Fédération des Acteurs de la Solidarité</i>
Comité technique du PDALHPD	Germaine LIGER, responsable du pôle Logement Hébergement
Commission technique d'attribution FSL (<i>Fonds de Solidarité pour le Logement</i>)	
Conseil Départemental de l'Insertion par l'Activité Économique (CDIAE)	Pierre-Yves L'HER, responsable du pôle Ateliers d'Insertion
Commission de Coordination des Expulsions Locatives (CCAPEX)	Valérie BOCQUEHO, responsable du pôle Accueil Ecoute et Veille Sociale
Commission de Médiation DALO	Valérie BOCQUEHO, responsable du pôle Accueil Ecoute et Veille Sociale
SAINT-BRIEUC	
Conseil de développement du Pays de Saint-Brieuc	Pauline LE HUIDOUX, chargée de projets
Régie de Quartiers	Jacques COUSIN, membre du CA Marie-France BOMMERT, Vice-Présidente
SOLIHA : Solidaires pour l'Habitat	Pierre GRELLARD, Président
Comité Unique de Programmation des Fonds Régionaux et Européens du Pays de Saint-Brieuc	Pauline LE HUIDOUX, chargée de projets
Conseil Local de Santé Mentale	Christophe GUINCHE, Directeur
Pôle d'Accès en Réseau pour l'Accès aux Droits Sociaux (PARADS)	Valérie BOCQUEHO, responsable du pôle Accueil Ecoute et Veille Sociale
Mission Locale (membre du CA)	Marie-France BOMMERT, Vice-Présidente
Conseil de Développement du Pays de Saint-Brieuc et de Saint-Brieuc Amor Agglomération	Pauline LE HUIDOUX, chargée de projets
LOUDEAC	
Conseil de développement de Loudéac Communauté	Pierre-Yves L'HER, Responsable du pôle Ateliers d'insertion et immobilier
ADESS Centre Bretagne (Association de Développement de l'Économie Sociale et Solidaire)	Pierre-Yves L'HER, Responsable du pôle Ateliers d'insertion et immobilier
Carrefour social (Loudéac)	Laurence VALLEE, travailleuse sociale
Dynamique emploi services (AI)	Laurence VALLEE, travailleuse sociale
Mission locale Centre Bretagne (Membre suppléant du CA)	Camille BOUGON, Responsable du pôle Emploi Formation
Comité Unique de Programmation des Fonds Régionaux et Européens du Pays du Centre-Bretagne	Pierre-Yves L'HER, Responsable du pôle Ateliers d'insertion et immobilier
Conseil de Développement de Loudéac Communauté (membre)	Pierre-Yves L'HER, Responsable du pôle Ateliers d'insertion et immobilier

Version actualisée au 6.06.2019

LEXIQUE DES SIGLES

AAH	Allocation aux Adultes Handicapés
ACP	Activ'Projet
ACT	Appartements de Coordination Thérapeutique
AES	Auto-écoles Solidaires
AESF	Accompagnement en Economie Sociale et Familiale
AEVS	Accueil Ecoute et Veille Sociale
ALT	Aide au Logement Temporaire
APL	Aide Personnalisée au Logement
ARE	Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi
ARS	Agence Régionale de Santé
ASEP	Action Sociale sur l'Espace Public
ASLL	Assompagnement Social Lié au Logement
ASRL	Accompagnement Social Renforcé dans le Logement
ASS	Allocation de Solidarité Spécifique
ATE	Action Territoriale Expérimentale
AVDL	Accompagnement Vers et Dans le Logement
BAR	Bail A Réhabilitation
CADA	Centre d'Accueil pour les Demandeurs d'Asile
CAF	Caisse Allocations Familiales
CAQ	Contrat d'Accès à la Qualification
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CDD	Contrat à Durée Déterminée
CDDI	Contrat à Durée Déterminée d'Insertion
CDI	Contrat à Durée Indéterminée
CEM	Collège d'Enseignement Moyen
CFA	Centre de Formation d'Apprentis
CHRS	Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
CHSCT	Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail
CPAM	Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CRIP	Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes
CSE	Comité Social et Economique
DDCS	Direction Départementale de la Cohésion Sociale
DILCRAH	Délégation Interministérielle à la Lutte Contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti-LGBT
DIRECCTE	Direction Régionale des Entreprise de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi
DISP	Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires
DPSMA	Dispositif de Préparation à la Sortie de Maison d'Arrêt
DRIP	Dispositif Régional d'Insertion Professionnelle
DUP-CE	Délégation Unique du personnel - Comité d'Entreprise
ESAT	Etablissement de Service d'Aide par le Travail
ETP	Equivalent Temps Plein
FJT	Foyer de Jeunes Travailleurs
FLE	Français Langues Etrangères
IJ	Indemnités Journalières
IME	Institut Médico-Educatif
IML	Inter Médiation Locative
ISQ OPQF	Qualification des Services Intellectuels - Office Professionnel de Qualification des Organismes de Formation
LGBT	Mouvement pour l'égalité des lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres
NAO	Négociation Annuelle Obligatoire
PJJ	Protection Judiciaire de la Jeunesse
PMI	Protection Maternelle Infantile
POP	Plateforme d'Orientation Professionnelle
PPI	Prestation Préparatoire à l'Insertion
PS	Point Santé
PSA	Constructeur automobile Peugeot Citroën
RGPD	Règlement Général sur la Protection des Données
RSA	Revenu de Solidarité Active
SIAO	Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation
SI SIAO	Système d'Information du Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation
SPIP	Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
UNIFAF	Organisme Paritaire Collecteur Agréé de la Branche sanitaire, sociale et médico-sociale

Retrouvez-nous sur www.ADALEA.fr et sur



www.facebook.com/Adalea22



twitter.com/Adalea22



www.linkedin.com/company/adalea



youtube.com/user/Adalea22



viadeo.com/Adalea

ADALEA Direction :

**50, rue de la Corderie
22000 SAINT-BRIEUC**

02.57.18.03.50

secretariatdirection@adalea.fr



Des actions d'emploi formation et des ateliers d'insertion d'ADALEA sont cofinancées par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020